

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 17 juin 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL

TOUS LES SERVICES  
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES  
Administration : BELAIR 3361  
Rédaction : BELAIR 2984  
Gérant : BELAIR 3361

(VOIR EN PAGE TROIS)

## Personne ne peut plus changer d'emploi, au pays, sans permis

### La constitution d'une armée de réserve pour la garnison de Montréal

Même si l'on y met de vastes restrictions, il redevient possible à des Canadiens d'offrir leurs services volontaires pour la défense du Canada — Dans le district militaire de Montréal, la réserve sera de onze régiments de langue anglaise et de seulement trois de langue française — De qui dépend cette singulière erreur? — A propos de l'hymne national "O Canada"

Montréal est en pleine semaine de recrutement militaire, en vue de se constituer une garnison.

Il s'agit, en ne recourant qu'au seul volontariat, en n'acceptant que ceux-là qui ne sont pas déjà sujets à la loi de conscription pour service au pays et qui ne sont pas d'un âge qui les rende éligibles pour service actif outre-mer, de remplir les cadres d'une partie de ce que l'on appelle l'armée de réserve du district militaire No 4, le district militaire de Montréal, qui comprend non seulement la ville même de Montréal, mais la région avoisinante dans un rayon assez vaste. Comme question de fait, il n'y a que deux districts militaires, le No 4 et le No 5, ce dernier avec quatre régiments dans la ville de Québec, pour couvrir à peu près tout le territoire de la province de Québec.

Pour l'heure, l'armée de réserve montréalaise est d'environ 3,000 hommes; on veut l'augmenter de 10,000 hommes, la porter à 13,000 hommes, en complétant les effectifs, passablement dégarnis depuis septembre 1939, de onze régiments de langue anglaise et de trois régiments de langue française. Un comité de six citoyens, d'accord avec les autorités militaires, s'est mis à l'oeuvre, il y a une quinzaine de jours, pour atteindre à ce résultat.

Une garnison est une force armée que l'on commet à la défense d'une place et du territoire qui l'entoure, mais qui n'est pas supposée sortir de ce territoire-là, si ce n'est dans un but de défense directe et immédiate. Il s'ensuit donc que la garnison montréalaise qui s'organise ou se réorganise recrute des soldats pour service au pays, seulement au pays, même dans le seul district de Montréal.

Lors d'une première réunion publique d'organisation, convoquée en l'hôtel Mont-Royal par le comité des six citoyens, le major-général B.-W. Browne, qui est directeur général de toute l'armée de réserve canadienne, a tenu à mettre cela bien en lumière. Il déclarait en effet: "Le réservoir sert son pays au pays. Aucune équivoque là-dessus. En cette circonstance, le commandant du district militaire No 4, le général E. de B. Panet, insistait sur un autre point: Ne peuvent faire partie de l'armée de réserve que ceux qui ne sont pas éligibles pour le service actif outre-mer.

Le comité des six citoyens, dans un communiqué subséquent, paru ces jours derniers dans la presse locale, réitére l'affirmation que les réservistes ne seront jamais appelés en dehors de leur localité; en même temps il précise de nouveau que le recrutement de la réserve, calquée sur la Home Guard de Grande-Bretagne, ne doit se pratiquer ni parmi ceux qui sont en aucune manière éligibles pour le service actif outre-mer, c'est-à-dire dans les divers corps expéditionnaires recrutés au Canada pour le seul service à l'étranger, ni parmi ceux qui sont déjà sujets à appel pour le service obligatoire au pays.

En d'autres termes, et à toutes fins pratiques, sont acceptables dans l'armée dite de réserve ceux-là qui sont ou trop jeunes ou trop vieux pour servir ailleurs, ou encore qui ont été jugés physiquement incapables à le faire.

Il y a tout de même progrès sensible, si l'on établit la comparaison avec le régime qui existait antérieurement. A venir jusqu'à la réserve des trop jeunes, des trop âgés et des réformés, aucun Canadien ne pouvait offrir ses services volontaires pour la défense du Canada au Canada. Un député a voulu, dans le temps, vérifier ce point-là et il a interpellé en conséquence le ministre de la Défense, le colonel Ralston, qui lui a répondu que tel était bien le cas.

### LA CONSCRIPTION

## M. Saint-Laurent prononce un vigoureux plaidoyer canadien-français

Il expose bien l'attitude de la population de langue française — On l'applaudit à fond, sauf chez les Tories — Il leur a dit tant de vérités... — M. Howe fait, sans le chercher, un solide plaidoyer anticonscriptionniste — Mais les deux ministres voteront le rappel de la clause III — M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) votera contre le rappel, ainsi que MM. W. Lacroix (Beauce), J.-H. Leclerc (Shefford) et M. Lalonde (Labelle) — Leurs discours

### LES PROMESSES VIOLEES PAR LE CHEF LIBERAL

(par Léopold RICHER)

OTTAWA, 17-VI-42. — M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, a prononcé hier soir, au début de la séance, son véritable maiden-speech. Il ne s'est pas révélé inférieur à son prédécesseur. Son éloquence ne ressemble pas à celle de M. Ernest Lapointe. Elle a moins de chaleur et d'éclat. La voix de M. Saint-Laurent porte moins bien que celle de l'ancien ministre de la Justice. Mais le verbe est aussi brillant. La langue est même plus châtiée. Son aisance aussi détachée et sûre d'elle-même. M. Saint-Laurent a parlé avec conviction et aussi, il faut le dire, avec courage à certains égards. Il a dit d'énormes vérités aux Anglo-Canadiens. Il a également bien exposé quelques aspects de l'attitude canadienne-française dans la crise nationale que nous traversons. Il s'est porté à la défense de notre clergé et de notre patriotisme. Il a soulevé plusieurs fois les applaudissements de ses auditeurs, sauf des conservateurs qui sont restés étrangement froids tout le temps de son discours.

A la fin, une ovation prolongée a démontré que le ministre a conquis sa place au premier rang des bons détracteurs parlementaires. Il s'est contenté de dire, en somme, qu'il s'agit d'un vote de confiance dans le gouvernement. Le ministre dit pu se dispenser de parler, comme il l'a fait, de la Ligue pour la défense du Canada. A la réflexion le ministre admettra que ce passage n'est pas la meilleure partie de son discours.

Le thème principal du ministre, c'est la bonne entente entre les deux principales races du pays. On eût aimé qu'il parlât moins de la Ligue comme d'un mouvement de peu d'importance, qui sera vite oublié, dit-il, et plus du bill qui pesera longtemps sur la vie nationale et dont on se souviendra pendant au moins deux ou trois générations. A la fin du discours, M. Mackenzie King est allé serrer la main à M. Saint-Laurent. Le premier ministre avait fait le même geste à l'endroit de M. Gardin la semaine dernière.

### Séances remplies

La Chambre a entendu deux discours de ministres au cours de la journée, un dans l'après-midi et l'autre dans la soirée. M. C. D. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, a pris la parole au début de l'après-midi. Quatre députés du Québec ont parlé en français et se sont prononcés contre le bill de conscription: MM. L.-P. Lizotte (Kamouraska), Maurice Lalonde (Labelle), Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) et J.-H. Leclerc (Shefford). Les deux séances ont donc été bien remplies. Mercredi, il est probable que M. J. T. Thorson, ministre des Services de guerre, dira pourquoi il appuie le projet de loi ministériel. Il reste encore d'importants discours à entendre, tant en faveur du bill que contre la conscription. Tout n'est pas encore dit à ce sujet. La situation politique peut même obliger le gouvernement à faire d'importantes déclarations sur la façon dont il entend procéder advenant la nécessité d'imposer la conscription. Hier après-midi, comme le président...

(Suite à la dernière page)

## La situation aux Indes est à s'aggraver

### Bloc-notes

#### Le travail féminin

L'entrée en masse des femmes dans les usines de guerre — et même, d'une façon plus générale, dans l'industrie — inquiète, on le sait, ceux qui sont capables de réflexion.

Une dépêche de la B. U. P. (British United Press), que nous relevons dans Montréal-Matin de ce jour, apporte là-dessus un témoignage intéressant.

Voici que ce genre de volontariat, même si c'est avec de vastes restrictions, reparait. Constatons le fait sans peser les intentions d'aujourd'hui, encore moins celles de demain, — elles restent obscures, — de ceux qui l'ont rendu possible.

\*\*\*

Le Canada d'hier matin vantait cette initiative qui vise à doter notre pays d'une protection additionnelle dont il n'est pas dit que nous n'aurons jamais besoin. Il rappelle les récentes incursions de sous-marins dans les eaux laurésiennes et prévoyait le cas où des avions ennemis pourraient survoler nos villes et même tenter des débarquements. Le confrère concluait en ces termes: Dans ces conjonctures, la Garnison de Montréal peut se révéler singulièrement efficace. C'est le devoir de tous les citoyens de s'y intéresser. Ceux qui le peuvent ne doivent pas tarder de s'y inscrire et de consentir de légers sacrifices, au reste rémunérés, pour assurer une protection de plus en plus parfaite à notre pays. Chantons O Canada, c'est bien; défendons le Canada, c'est mieux.

Au vrai, et puisque notre ministériel confrère, non sans y mettre, semble-t-il, une certaine malice, soulève le point en passant, dans quelle mesure les recrues de la réserve ou de la garnison montréalaise pourront-ils considérer O Canada comme hymne national? L'ordre donné à des aviateurs de ne pas se mettre au garde à vous quand ils entendent jouer ou chanter O Canada n'aura-t-il pas son pendant dans leur cas?

Le ministre de l'Air, M. Power, a saisi le Parlement de la nécessité de canadieniser l'aviation canadienne en Grande-Bretagne. Il ne mériterait certes pas de viser tout de suite au maintien intégral de l'esprit canadien dans l'armée de réserve canadienne au Canada. Cela paraîtrait même d'élémentaire bon sens.

\*\*\*

Autre chose à propos de la réserve montréalaise. Il est étonnant que, dans un territoire en immense majorité peuplé par des gens de langue française, on veuille constituer par le recrutement de onze régiments de langue anglaise et de trois régiments seulement de langue française.

Ambitionnerait-on de répéter ce qui s'est fait trop souvent dans le passé, de remplir les cadres de régiments anglais, commandés par des officiers de langue anglaise, avec des recrues de langue française? N'y a-t-il pas lieu, sans mettre la moindre intention maligne, de le supposer? Les faits sont là et semblent parler d'eux-mêmes.

Quand Montréal se sera donné une réserve de onze régiments de langue anglaise et de trois régiments de langue française seulement, les Deux-Cents de Toronto, la presse de Toronto, le pasteur Shields et d'autres encore ne seront-ils pas pressés de dire que les Canadiens français n'ont pas leur part de la défense du Canada au Canada?

Il semble bien qu'on ait commis là une singulière erreur.

Dépend-elle du comité qui a été chargé de l'organisation de la réserve? Ce comité est formé de deux citoyens de langue française, MM. De Gaspé Beaubien et J.-D. Herdt, et de quatre autres, MM. Russell-D. Bell, Gerald-G. Ryan, Henry Birks et Allan Bronfman.

L'erreur dépendrait-elle plutôt des autorités militaires? De toute manière, cela appelle correction et sans retard.

17-VI-42

Emile BENOIST

17-VI-42

Le gouvernement King n'a pas non plus été dégoûté par le plébiscite de la lettre et de l'esprit du pacte fédératif qui veut l'égalité des deux races.

Et pourtant, dans le fonctionnarisme, par exemple, on agit tout comme.

Le seul actif de Québec actuellement dans le cabinet King, c'est le "St-Laurent Power".

On est à préparer à Ottawa le programme des fêtes du 1er juillet qui s'appellera cette année: journée de la bonne entente.

Deux numéros méritent mention: O Canada, mon pays, mes amours, chanté en français par Tommy Church; et un quatour composé d'organistes de Toronto et de gars de St-Roch de Québec.

Qui aurait dit que le parti libéral célébrerait avec tant d'éclat le 25ème anniversaire de la conscription?

Il ne se passe pas 15 jours sans que des prisonniers allemands s'évadent de camp d'internement en Ontario.

S'imaginer-t-on ce que dirait la presse (jingle si la chose se produisait dans Québec?

Vaut mieux ne pas y penser.

M. Eustache Letellier de St-Just, maintenant à la Patrie et grâce au nouveau poste-émetteur de ce journal, pourra voyager dans les airs.

Edmond du Canada le voudrait bien aussi, mais il n'a plus son hydravion.

17-VI-42

### La "Ligue pour la Défense du Canada"

Voir en troisième page une importante communication de la "Ligue pour la Défense du Canada".

Après Gandhi, Nehru fait une déclaration assez inquiétante — Le sentiment de M. Curtin, en Australie — Londres donne le démenti à Rome sur ce qui s'est passé en Méditerranée — Américains à la rescousse des Britanniques — La marine italienne en piètre état — La France, deux ans après l'armistice

### IMPORTANTES DECLARATIONS, AUX COMMUNES CANADIENNES

Les Anglais réclament une victoire importante en Méditerranée, contre la flotte italienne; Rome, de son côté, depuis plusieurs jours, prétend avoir fort avarié l'escadre anglaise en Méditerranée. On ne savait pas, jusqu'à ces heures-ci, de quoi il retournait au juste. Londres n'ayant rien cru devoir dire, sans doute afin de ne pas renseigner les Italiens alors qu'ils auraient encore pu tenter quelque chose contre les deux convois qu'ils prétendaient avoir sérieusement endommagés. On connaît maintenant la version de Londres. C'est que des avions anglais et américains, — première fois que des avions américains, sauf erreur, figurent dans des opérations navales en Méditerranée, — ont dispersé et gravement avarié une escadre italienne qui voulait empêcher de passer deux convois à destination de Malte et de Tobrouk; à tel point que l'escadre ennemie n'a même pas pu prendre contact avec les convois, quoique Rome ait fait savoir depuis quelques jours que ses navires avaient coulé ou mis à mal des transports et dispersés les convois. Berlin, se joignant à Rome, parlait même de 53 navires, soit de guerre, soit marchands, que les Alliés se seraient fait endommager au cours de cette aventure. Un croiseur lourd italien, deux destroyers ont été coulés, six autres navires de guerre italiens ont été gravement atteints, et deux grands navires de guerre auraient été touchés plus ou moins sérieusement par des avions anglo-américains, selon Londres.

Du côté de la Libye, les nouvelles ne sont pas bonnes. Les Allemands ont fait des gains qui leur ont coûté cher, mais qui sont importants. Berlin dit que ses opérations progressent, vers Tobrouk, tandis que Londres affirme avoir repoussé deux attaques violentes dirigées contre cette place chaudement disputée. En Russie, la brèche que les Allemands disent avoir pratiquée dans les lignes de défense de l'adversaire s'agrandit, selon ce que rapporte Berlin. De même les Russes auraient perdu, à Sébastopol, le fort de Sibérie, l'un des plus puissants. Les communiqués de Moscou parlent simplement d'attaques allemandes repoussées ou immobilisées.

### DE L'INDE A L'AUSTRALIE

Aux Indes, d'après une déclaration du chef nationaliste Nehru, la situation serait en train de devenir intolérable. L'entrevue donnée par Gandhi il y a quelques heures à un journaliste des Etats-Unis cause du malaise un peu partout, — entrevue au cours de laquelle il a dit qu'il lancerait sous peu un mouvement qui aura des répercussions de par le monde. On pense qu'il chercherait un choc retentissant avec les autorités anglaises, et conduirait ses partisans vers un nouvel épisode de la "désobéissance civile" qu'ils ont jadis pratiquée ensemble, sous sa direction. En pleine guerre et les Japonais tout près de l'Inde, on craint que cela ne donne des résultats quasi désastreux. La possibilité d'une invasion japonaise reste au tableau, et cela n'améliore pas les perspectives alliées de ce côté. On a dit que les nations unies comptent sur l'aide des Indiens pour leur aider à rétablir l'équilibre en Orient. Or il est question d'une sorte de réunion des chefs nationalistes qui, sans avoir aucune confiance aux Japonais, se demandent si le fait, pour l'Inde, d'aider la Grande-Bretagne à les repousser servirait bien la cause indienne. Il paraît certain qu'on doit s'attendre à de nouveaux événements, et de grande importance, dans ce domaine. Cela rend Londres un peu nerveux. Et c'est bien compréhensible, car si l'Angleterre ne peut du tout compter sur les quelque 400 millions d'Indiens, doit même affronter leur résistance passive et leur "désobéissance civile", le Japon aurait beau jeu d'enlever cet immense territoire dont la défense deviendrait presque impossible.

En Australie, M. Curtin, premier ministre du Commonwealth, vient de faire des déclarations pessimistes, au cours d'une campagne d'emprunt national. La presse de son pays croit qu'il a dû recevoir des nouvelles graves sur ce qui se passe à l'extérieur. La campagne des submersibles en particulier inquiéterait, de même que les événements de Libye. Il n'a rien dit net de tout cela, sauf que d'après lui le plus dur reste à venir. L'emprunt se suscite bien et les renforts américains arrivent quasi régulièrement en Australie.

### CE COMBAT ANGLO-ITALIEN

Londres avait à livrer vite à Malte et à Tobrouk des provisions et des munitions nécessaires. La navigation en Méditerranée est presque impossible, à de certaines périodes, à cause de l'aviation italo-allemande, allemande surtout. Londres a donc expédié des convois à tout risque, les faisant escorter par toute une série de navires de couverture. D'après Londres même, les convois se sont rendus à destination, "à un coût considérable", ce qui signifie qu'il y a eu pertes appréciables. La même dépêche dit que l'opération a eu "un succès limité", ce qui veut dire aussi qu'il y a eu des coups très rudes et que les convois ne sont pas en bloc parvenus à destination, si plusieurs navires ont pu le réussir, grâce à la protection des unités navales britanniques. Londres n'a rien voulu dire quant à la rumeur qu'un grand navire de guerre américain faisait partie de l'escorte, — on a dit la semaine dernière que plusieurs de ces navires américains sont dans les eaux européennes, et cela est apparemment fondé. L'Amirauté et le ministère de l'Aviation nient ce que Rome et Berlin ont prétendu, à savoir que plus de 53 navires alliés de tout genre, dont plusieurs transports, ont été perdus dans l'affaire. Les Italiens admettent avoir perdu un croiseur lourd, c'est tout. Londres affirme que leurs pertes sont autrement grandes et qu'après cette opération l'escadre italienne est en fort mauvais état. Londres confirme aussi que plusieurs

pilotes américains se battent pour les Alliés dans le Proche-Orient, avec la "R. A. F.", mais qu'avant longtemps, ils auront leur organisation distincte. L'aviation alliée a contrainit l'escadre italienne à tourner court et celle-ci n'a pu rejoindre les convois, l'un parti de Gibraltar et l'autre d'Alexandrie. Ce sont des avions de plongée ou des porte-torpilles italiens ou allemands, venant de Sardaigne, de Sicile, de Pantelleria, de Crète et de Libye qui ont fait la vie dure aux convois britanniques et leur ont coulé des navires. L'aviation anglo-américaine a fait de son mieux pour protéger tous les convois, mais on ne dit pas s'il y a eu un porte-avions britannique dans les parages. Les Italiens prétendent avoir coulé 3 croiseurs, 3 contre-torpilleurs et 20 autres navires alliés de différents types, en 48 heures, et Berlin a surenchérit de telle sorte qu'ensemble les Alliés se seraient fait couler plus de cales de tout genre qu'ils n'en avaient, dans les convois et leur escorte. L'axe exagère...

### AFFAIRES DE FRANCE

Il y a deux ans que la guerre a cessé, apparemment, entre la France et l'Allemagne, par suite de l'armistice de juin 1940, où la France écrasée déposa les armes. Depuis, les Allemands ont tenu sous leur botte la France occupée, — soit les trois cinquièmes du pays, en fait de territoire, — et ils surveillent de très près ce qui se passe dans l'Etat français dont Pétain est le chef et dont Vichy est la capitale provisoire. Il est trop tôt pour dresser l'inventaire de ce que la guerre a coûté à la France, avec ses centaines de mille prisonniers détenus en Allemagne, ses rançons versées aux Allemands sous couvert de frais d'occupation, ses usines détruites ou occupées par l'Allemand, les vexations sans nombre que tous les Français ont subies et subissent, le rationnement de plus en plus sévère qui existe dans les deux parties du territoire français, l'affaiblissement graduel des enfants, qui meurent par milliers chaque mois, ou dépérissent par suite d'un manque d'alimentation suffisante, etc. Ce qui est certain, quoi qu'on ait dit cent fois depuis juin 1940, c'est que le gouvernement de Vichy, qu'elles qu'aient été ses faiblesses, — et celui d'un pays tenu à la gorge par un cruel envahisseur n'est jamais fort, — n'a jamais livré sa flotte de guerre aux Allemands et que Pétain s'est obstiné à observer les termes stricts de l'armistice. L'ambassadeur américain Leahy, de retour ces jours derniers à Washington, a déclaré quelle "haute estime personnelle" ("high personal regard") il entretient à l'endroit du maréchal Pétain, ajoutant: "Si l'on excepte l'accord entre le Japon et la France du côté de l'Indochine, le gouvernement du maréchal n'a jusqu'ici posé aucun acte positif depuis l'armistice qui ait été d'assistance matérielle aux puissances de l'axe". (Une dépêche de ce matin à l'"Associated Press" (signée R.-P. Porter) rappelle ces paroles). De Vichy, on rapporte cet avant-midi que le maréchal a fait à l'occasion du second anniversaire de l'épreuve française une brève déclaration à la radio (on en trouvera la substance ailleurs) pour inciter son peuple à chasser tout doute de son esprit, éviter toute critique injuste et il a formulé des vœux quant à l'avenir de la France, au service de laquelle il entend rester jusqu'à sa mort et même après.

### POLITIQUE CANADIENNE

Plusieurs députés de langue française ont manifesté hier, aux Communes, leur intention de se séparer de leur parti et de voter contre le gouvernement, au sujet du rappel de la clause III. Ils ont dit aussi pourquoi ils sont contre tout projet de conscription. MM. Saint-Laurent et Howe ont de leur côté parlé au nom du gouvernement. Le premier faisait à vrai dire son véritable début devant la Chambre. Il a créé une profonde impression et s'est classé parmi les meilleurs détracteurs parlementaires. On trouvera ailleurs le texte français de son discours, qu'il a dû faire en anglais — et ce fut très bien, — afin que les Anglo-Canadiens eux-mêmes s'adressent en particulier, comprennent très bien ce qu'il avait à leur dire et qui était de ton et d'allure courageux. Quant à M. Howe, il a prononcé sans le savoir, sans doute, puisqu'on a dit qu'il est conscriptionniste, un discours au fond anticonscriptionniste, par suite des faits et des chiffres qu'il a exposés. M. Lizotte (Kamouraska), un des Onze, comme on sait, a fait de judicieuses réflexions sur la situation présente, de même que M. W. Lacroix (Québec-Comté). D'autres députés ont aussi pris part au débat, qui ne se clora pas cette semaine, quoi que veuillent les feuilles conscriptionnistes et bien que le "Soleil" trouve que tout le débat est une redite. Le "Soleil" ne rééditera pas de sitôt son article anticonscriptionniste d'il y a moins d'un mois. D'autres peuvent le reprendre... On mande, en dernière heure, que le gouvernement vient de resserrer les dispositions de récents arrêtés ministériels quant au service sélectif. Ainsi, de nouveaux règlements, qui s'appliquent à tous ceux qui travaillent, du chef d'une entreprise jusqu'à son dernier garçon de bureau, et quel que soit leur âge, — sauf les fonctionnaires des gouvernements provinciaux, — statuent que "nul patron ne prendra à son emploi qui ce soit, sauf en notifiant un bureau de l'Etat ouvert à cette fin, de la vacance à remplir, et il devra employer pour remplir cette vacance soit une personne qu'on lui adressera de ce bureau, soit une personne dont le bureau de l'endroit aura autorisé l'emploi". Ce qui revient à dire que personne n'a droit d'engager personne pour remplir quelque vacance que ce soit dans son personnel sans le consentement explicite de l'Etat, malgré tous les délais, les retards, les embarras que cela pourra causer en cas d'urgence de trouver un employé. C'est la guerre... — G. P.

17-VI-42

# Le recrutement de la réserve

Le ministre de la Défense, M. Ralston, déclare que les Canadiens français ont droit à des postes de premier plan dans l'armée — Plus de 1,000 demandes d'inscription durant la seule journée de lundi — Le maire Raynault de Montréal s'inscrit lui-même comme réserviste

## LE MINISTRE PREFERE LE VOLONTARIAT

A un déjeuner conjoint offert en son honneur dans la salle de bal et sur la terrasse Normand de l'hôtel Mont-Royal, et qui groupait plus de 1200 convives, hier midi, le ministre canadien de la Défense nationale, M. A. L. Ralston, a fait un éloquent appel en faveur du recrutement de l'armée de réserve. Il faudrait, dit-il, que Montréal atteigne le quota qui lui a été assigné pour sa garnison de réserve, soit 10,000 hommes.

### M. Ralston préfère le volontariat

M. Ralston dit que certaines gens lui ont demandé de rendre l'entraînement de l'armée de réserve obligatoire. Il préfère le volontariat au service obligatoire, même s'il n'y a aucun motif d'ordre administratif ou politique qui puisse empêcher de recourir à une telle méthode.

Si les citoyens croient, dit-il, comme je le crois, que la situation est sérieuse; que l'urgence peut venir; qu'on pourrait avoir besoin d'eux; il semble qu'il serait incongru qu'un ministre du gouvernement ait le droit d'employer la coercition pour les contraindre à se préparer à défendre leurs propres foyers.

### Avis de décès

De BOUCHERVILLE. — A Westmount, le 15 juin 1942, à l'âge de 35 ans et sept mois, est décédé Charles De Bleuzy De Boucherville, fils de feu Joseph Boucher de Boucherville, et de Corinne Martin.

SAINTE-MARIE — A Montréal, le 15 juin, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Joseph Sainte-Marie, née Brosseau (Louisa), fille de feu Joseph-Ernest Brosseau et de Marie-Louise Charron.

### NECROLOGIE

ADDY — A Montréal, le 15, à 24 ans, Marcel, fils de Joseph Addy et de Léda Morin.  
DEBOUCHERVILLE — A Westmount, le 15, à 35 ans, Charles, fils de feu Joseph Boucher de Boucherville et de Corinne Martin.

LECAVALIER — A Montréal, le 16, à 14 ans, André, fils de Carmel Lecavalier et de Bernadette Guérard.

PILON — A Ste-Anne de Bellevue, le 15, à 82 ans, Adolphe Pilon, époux de feu Marceline Lalonde.

ROBERT — A Montréal, le 14, à 59 ans, Mme veuve Alexandre Robert, née Alice Robert.

RUFANGE — A Lachine, le 15, à 33 ans, Edmond Rufange, époux de Clara Carrière.

STE-MARIE-BROSSEAU — A Montréal, le 15, à 51 ans, Mme Joseph Sainte-Marie, née Brosseau, Louisa.

Fondée en 1877 Manufacturiers de monuments WE. 2640

J. Brunet Ltée 4485, Côte-des-Neiges Montréal

Commerce extérieur de la Suisse (Lausanne, le 17). — Les importations totales de la Suisse ont atteint en chiffre rond, 138 millions de francs suisses au cours du mois de février dernier.

Imprimés de deuil MEMENTOS — REMERCIMENTS Imprimés ou gravés.

Liste des prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est. Montréal

Tél.: BE111 3361

Le 24 juin

# Programme des fêtes

Samedi, le 20 juin, journée de la Saint-Jean — Dîner-opérette le lundi soir, 22 juin, au pavillon du mont Royal — Feu de la Saint-Jean, mardi soir au parc LaFontaine

Mercredi, le 24, S. E. Mgr Charbonneau célébrera la messe à Notre-Dame — Sermon par le R. P. Joseph Ledit, S.J. — L'après-midi, cortège des chars allégoriques

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Athanase Fréchette, a communiqué hier soir aux journalistes le programme de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin prochain.

Les manifestations de cette fête nationale, qui tombe cette année le mercredi commencent dès samedi 20 juin. Ce sera la journée de la Saint-Jean. Ce jour-là, les Canadiens français épingleront à leur boutonnière la feuille d'ébène, emblème de la patrie canadienne et signe de ralliement et de solidarité.

Le soir du lundi 22 juin, il y aura, pour célébrer le Troisième Centenaire de Montréal, dîner-opérette donné par la Société Saint-Jean-Baptiste, sous les auspices de la Commission du mont Royal, à 7 h. 45 du soir. Ce dîner consiste en une représentation théâtrale suivant le livret dont M. le notaire Victor Morin est l'auteur.

Le mardi 23 juin, feu de la Saint-Jean au terrain de jeux du parc LaFontaine. Il y aura d'abord concert et allocations au kiosque à musique, puis Mgr Olivier Maurault, aumônier général de la Société, bénira à 10 h. 30 un énorme bûcher qui répandra ses lueurs haut dans le ciel.

Enfin, le mercredi 25 juin, il y aura messe solennelle à Notre-Dame, à 9 heures. S. E. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, célébrera la messe. Le Père Joseph Ledit, Jésuite, natif de Troye, patrie de Marguerite Bourgeoise, prononcera le sermon de circonstance.

L'après-midi se déroulera le cortège des chars allégoriques, rue Sherbrooke, de la rue Papineau à la rue Atwater. Le thème général en est le suivant: Naissance d'une ville catholique et française au XVIIe siècle.

Parmi les attractions spéciales de cette année, on mentionne le drapau en fleurs naturelles de 20 par 30 pieds, offert par la maison L.-N. Messier, de la rue Mont-Royal, et porté par des jeunes filles.

Les élèves de l'école Saint-Pierre-Claver formeront un drapeau vivant fleurdéfilé immobile en face de l'estrade d'honneur, qui sera, comme par les années passées, dressée dans le parterre du Cercle Universitaire.

Le char allégorique Jeanne Mance aura pour escorte des gardes-malades portant la robe Jeanne-Mance. Elles seront au nombre d'une soixantaine.

Un double groupe acadien défilera sous la direction principale de M. Alfred Savoie. Il y aura aussi défilé d'une garde juvénile composée de jeunes

filles appartenant aux gardes Maïsonneuve et Lambert Closse.

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, les membres du conseil municipal; les maires et les conseillers des villes de l'île de Montréal, feront aussi partie du cortège de même que les mouvements spécialisés de la jeunesse.

Acadiens invités d'honneur La Société Saint-Jean-Baptiste a pour invités d'honneur cette année trois chefs acadiens des provinces maritimes: le docteur Albert Sormany, président de la Société mutuelle de l'Assomption et de l'Association acadienne d'Education du Nouveau-Brunswick, commandeur de St-Gregoire le Grand; M. François-G.-J. Comeau, président de la Société nationale de la Survivance française en Amérique, rivière Meteghan, Nouvelle-Ecosse, et M. Marin Gallant, membre du conseil des ministres de l'île du Prince-Edouard.

Ces trois messieurs porteront la parole le soir du 23, au feu de la Saint-Jean, au parc LaFontaine.

Comité de la fête nationale Voici la composition des divers comités d'organisation de la fête nationale du 24 juin:

Comité de la célébration: président, M. L.-Athanase Fréchette; membres, MM. les membres du conseil général, MM. Alphonse de la Rochelle, T.-Auguste Poupard.

Comité du défilé historique: président, M. L.-Athanase Fréchette; membres, MM. Charles-Auguste Chagnon, J.-Alfred Bernier, J.-Ernest Laforce, Edouard-Z. Mercicotte, Jean-Baptiste Lagacé, Emile Pigeon.

Comité des finances: président, M. Arthur Tremblay; membres, MM. Charles-Auguste Chagnon, Paul-E. Ostiguy, Adélaïde Cyr.

Comité de la messe: président, M. Lucien Rémy; membres, Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; MM. Emile Pigeon, Timothée Aucoin, Anatole Vanier, Albert Durocher, Roland Roy, Guy Vanier.

Comité du feu de la Saint-Jean: président, M. Donat Allaire; membre, M. Alphonse de la Rochelle.

Comité des invitations et de réception: président, M. L.-Athanase Fréchette; membres, MM. Guy Vanier, J. Alfred Bernier, Joseph Dancereau.

Comité des décorations: président, M. Emile Pigeon; membres, MM. Charles-Auguste Chagnon, Arthur Tremblay.

Comité de la publicité: président, M. Rodolphe Dagenais; membre, M. Alphonse de la Rochelle.

Journée de la Saint-Jean: directeur, M. Rodolphe Dagenais.

Messe pontificale à Notre-Dame, dimanche — Dîner au Collège de Montréal — Réunions au Jardin botanique, lundi

A l'occasion du IIIe centenaire de fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la section canadienne de l'Association catholique des hôpitaux des Etats-Unis et du Canada tiendra en notre ville, dimanche et lundi prochains, les 21 et 22 juin, sa première réunion. Tous les hôpitaux catholiques du Canada seront représentés. Le Conseil central, qui préside le R. P. Schmitt, S.J., y assistera.

Dimanche, après un grand-messe solennelle en l'église Notre-Dame à laquelle S. Ex. Mgr Charbonneau pontifiera, les délégués à cette convention se rendront au Collège de Montréal pour y prendre le dîner et assister à une réunion sous la présidence de S. Ex. Mgr Whelan, aumônier de Montréal. Dans la soirée il y aura représentation de deux saynètes sur Jeanne Mance, composées par Mlle Marie-Claire Davely, et jouées par des infirmières.

Lundi, le 22, les réunions se tiendront au Jardin botanique. Le programme comporte, dans la matinée, une assemblée générale consacrée à l'étude de la défense civile; dans l'après-midi, des séances d'étude pour les sections anglaise et française, et une conférence sur Jeanne Mance, modèle de la garde-malade, par Mgr Philippe Perrier, V.G. Le congrès se terminera à l'Hôtel-Dieu par la bénédiction du Saint-Sacrement et les congressistes déposeront une couronne au pied du monument "Jeanne Mance".

CALENDRIER 6e mois JUIN 30 jours

Demain: JEUDI 18 JUIN 1942. S. Ephrem, diacre, conf. et docteur. Lever du soleil, 4 h. 11. Couché du soleil, 7 h. 50. Couché de la lune, 10 h. 56. Lever de la lune, 8 h. 38. Dernier quartier, le 3 à 4 h. 26m. du soir. Nouvelle lune, le 13 à 4 h. 2m. du soir. Premier quartier, le 21 à 3 h. 44m. du soir. Pleine lune, le 28 à 7 h. 9m. du matin.

JUIN 1942

Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30

NU11PO21PL2

# INDE

## "La situation devient intolérable"

Les Indiens ne sauraient demeurer des spectateurs impassibles déclare Nehru

Nouvelle-Delhi, Inde, 17 (A.P.) — Jawaharlal Nehru, l'un des chefs les plus influents du Congrès national panindien, a déclaré aujourd'hui que "la situation dans l'Inde devient intolérable". Il a cependant ajouté qu'en dépit de toutes les promesses de Tokio les Japonais ne feraient que continuer l'asservissement de l'Inde s'ils étaient victorieux et que, par conséquent, les Indiens ne sauraient demeurer des spectateurs impassibles.

Nehru, Gandhi et les autres chefs du parti nationaliste indien, sont actuellement à conférer à Warha sur la question de savoir s'il vaut mieux seconder ou entraver l'effort de guerre de la Grande-Bretagne pour assurer à l'Inde son indépendance.

Même si certaines dépêches ont donné à entendre que Nehru et Gandhi n'étaient pas pleinement d'accord sur ce qu'il convient de faire, Nehru a déclaré que ses vues se rapprochent beaucoup de celles de Gandhi.

## Soirée récréative "Vert, Blanc, Rouge" au Parc Belmont, demain

La soirée récréative annuelle des élèves du Mont-Saint-Louis aura lieu demain, jeudi, le 18 juin. Cette soirée est organisée par les élèves du collège, à l'occasion de la fin de l'année et du départ des membres du C. O. T. C. pour le camp militaire de Farnham. On peut se procurer des billets au Mont-Saint-Louis ou en appelant à AM. 4951.

## Nouvelle attaque sur Port-Darwin

Quartier général des Nations unies en Australie, 17 (C. P.) — Les bombardiers japonais ont attaqué hier pour la quatrième journée consécutive la base navale et aérienne de Port-Darwin dans le nord de l'Australie. Les Japonais et les Alliés ont perdu deux avions de part et d'autre au cours de l'engagement qui s'est déroulé, mais les assaillants n'ont pu infliger à Port-Darwin que des dommages négligeables, tout comme lors des trois attaques précédentes d'ailleurs.

Les aviateurs alliés ont en outre repoussé une attaque japonaise contre Port-Moresby et attaqué de leur côté des objectifs japonais à Kupang, Timor, ainsi qu'à Lae et à Salamaua, en Nouvelle-Guinée.

## Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Les grandes aventures Série Eugène ACHARD

Volumes de 152 pages, illustrés, 9 x 6, couverture en couleur — 40 sous au comptoir; 50 sous par la poste.

Sur le Double Ruban d'Acier — Ce double ruban d'acier, c'est celui sur lequel le rapide Montréal-Winnipeg-Vancouver va transporter ses voyageurs. Un drame secret doit se passer à bord et le journaliste André Lesnil, pour le découvrir, décide de faire le voyage. Au milieu des péripaties, nous voyons défilér les villes canadiennes dont l'auteur nous fait connaître l'histoire.

La Caverne des Rocheuses — Le grand financier montrealais, sa fille et son amie, Germaine Beaupré, ont été enlevés par des brigands qui en veulent à l'argent du millionnaire. André Lesnil court à leur délivrance.

Les Chercheurs d'or des Rocheuses — Une riche mine d'or a été découverte dans les monts Rocheux. Dugal et ses amis vont l'exploiter, mais les Indiens les attaquent; ils sont vainqueurs cependant. Belle étude sur la vie des aventuriers de l'Ouest canadien.

De Paris à Montréal — C'est le journal d'une petite Française chassée de son pays et qui avec sa grand-mère vient se réfugier au Canada. — Récit touchant et plein d'intérêt. C'est le premier récit pour enfants que nous devons à la guerre actuelle.

Service de Librairie du "DEVOIR" Ne détruisez pas ce JOURNAL Offrez vos vieux journaux au Comité de récupération.

# LE CONCOURS POUR LE "PRIX D'EUROPE"

Les épreuves pour l'orgue, demain — Celles pour les autres instruments, vendredi

Le concours théorique pour le prix d'Europe (orgue) aura lieu demain matin à 9 h. à l'École du Plateau, et le concours pratique, à 4 h., au temple Christ Church, et à 5 h., à l'Immaculée-Conception.

Le concours public (pour les autres instruments) aura lieu à l'Auditorium du Plateau, à 9 h. vendredi matin et se poursuivra toute la journée.

Tous les élèves qui désirent concourir pour le prix d'Europe devront se rendre demain matin à l'École du Plateau.

## Le communiqué de Rome

Rome, 17 (A.P.) — Communiqué italien de mercredi:

"Les opérations des forces alliées en Marmotique progressent avec succès. Dans le secteur d'Adem et d'El Adem des positions fortifiées défendues avec acharnement, ont été conquises après une dure lutte. Le butin pris pendant les opérations qui se sont terminées par la prise d'In El Azala, tel que compilé à date, se monte à 224 chars d'assaut et camions motorisés, 85 canons et plusieurs centaines d'unités motorisées sont détruites ou capturées. Les prisonniers qui ont déjà été envoyés dans les camps de concentration se chiffrent à plus de 6,000. Notre aviation a bombardé Tobrouk et descendu trois avions Curtiss.

"Des escadrilles aériennes ont bombardé nuit et jour les objectifs militaires de Malte, qui ont été atteints par des coups directs. Un de nos avions n'est pas revenu. Les avions allemands ont détruit un avion anglais près de l'île de Lino. L'équipage de l'avion ennemi a été capturé.

"Dans le bras de mer du canal de Sicile, ont eu lieu, et qui sera désormais connu comme la "bataille de Pantellera", plusieurs centaines d'officiers et marins anglais appartenant aux navires de guerre et navires de commerce ennemis qui ont été incendiés ou coulés, ont été recaptés. Parmi ces gens il y en avait environ 100 grièvement blessés.

"Le convoi ennemi venant d'Alexandrie et composé d'environ 50 navires qui avait déjà été attaqué par les avions italiens et allemands, pendant qu'il retournait à Malte, a rebrousse chemin dès qu'il sut la présence de l'une de nos puissantes escadres navales qui venait à sa rencontre dans les eaux crétoises. Le convoi ennemi a abandonné sa tentative d'atteindre sa destination, et pendant qu'il s'en retournait rapidement à son point de départ, il a été attaqué de nouveau par notre aviation qui lui a infligé de nouvelles pertes. Les pertes totales du convoi peuvent se résumer comme suit:

ACHETER DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS À RAYONS • PHARMACIES ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS

Relations de bon voisinage POUR LES USAGERS DE LIGNES COMMUNES

Même avant les restrictions d'installations téléphoniques imposées par la disette du temps de guerre, des centaines d'abonnés nous ont prêté leur concours en acceptant des lignes communes au lieu du service de ligne individuelle qu'ils demandaient.

À tous ceux qui nous ont aidé de la sorte à conserver des matériaux rares nous disons "Merci".

Si vous et votre coabonné voulez continuer de bénéficier d'un excellent service, efforcez-vous en tout temps d'utiliser votre téléphone dans un esprit de bon voisinage et de collaboration.

CONSEILS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE EN TEMPS DE GUERRE

• ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.

• PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.

• REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne. L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

• SOYEZ BREF... dégagez votre ligne pour l'appel suivant.

• ÉVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

En service actif

Amant des idées aux mots Le gérant.

JOHN RHIND

# Feu l'industriel Ludger Duchaine

Québec, 17 (C.P.) — M. Ludger Duchaine industriel bien connu, fondateur de la fabrique de chaussures qui porte son nom, est décédé hier à Québec, à l'âge de 76 ans. Il était natif des Trois-Rivières.

## LIVRES

France-Livre, 1325 Ontario est, près Panet, annonce qu'elle a acheté la bibliothèque du regretté Mre Marsan, ce qui augmente son choix en tout genre.

EXAMEN DE LA VUE PAUL E. Talbot

Bachelier en optométrie OPTOMETRISTE 6761 St-Hubert, CA. 7616 A St-Jérôme 330 St-Georges, Tél. 171

ACHETER DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS À RAYONS • PHARMACIES ÉPICERIES • DÉBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS

Relations de bon voisinage POUR LES USAGERS DE LIGNES COMMUNES

Même avant les restrictions d'installations téléphoniques imposées par la disette du temps de guerre, des centaines d'abonnés nous ont prêté leur concours en acceptant des lignes communes au lieu du service de ligne individuelle qu'ils demandaient.

À tous ceux qui nous ont aidé de la sorte à conserver des matériaux rares nous disons "Merci".

Si vous et votre coabonné voulez continuer de bénéficier d'un excellent service, efforcez-vous en tout temps d'utiliser votre téléphone dans un esprit de bon voisinage et de collaboration.

CONSEILS SUR L'USAGE DU TÉLÉPHONE EN TEMPS DE GUERRE

• ASSUREZ-VOUS d'avoir le bon numéro. Vérifiez dans l'annuaire.

• PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.

• REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne. L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

• SOYEZ BREF... dégagez votre ligne pour l'appel suivant.

• ÉVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains. De 10 a.m. à midi, de 2.30 p.m. à 4.30 p.m., de 7 p.m. à 8 p.m.

En service actif

Amant des idées aux mots Le gérant.

JOHN RHIND

Table with subscription rates for Canada, E-Union and Empire britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Nuageux — Un peu plus chaud.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 58. Même date l'an dernier, 72. Minimum aujourd'hui, 50. Même date l'an dernier, 60.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.85.

Chiffres fournis par Mme veuve A.-R. 46. Meslé 444 Sherbrooke est. addit. 8.

Les nouvelles de guerre ne sont pas bonnes, déclare M. Curtin

L'Australie peut être perdue — La chute de l'Australie exposerait les îles Hawaii et tout le continent nord-américain aux attaques japonaises

Melbourne, Australie, 17 (C.P.). — Le premier ministre John Curtin a averti gravement les Australiens aujourd'hui que les nouvelles de guerre ne sont pas bonnes, que "l'Australie peut être perdue" et que la chute de ce continent exposerait les îles Hawaii et tout le continent nord-américain aux attaques japonaises.

Le premier ministre australien a déclaré que l'axe a lancé contre les Nations-Unies trois attaques puissantes et distinctes et que chacune de ces opérations revêt une grande importance pour l'Australie.

Russie

Les Russes restent maîtres de Balacava

Berlin prétend que le fort Siberia a été pris d'assaut de bonne heure ce matin

Moscou, 17 (A.P.). — Les Russes rapportent que leurs contre-attaques dans le secteur de Kharkov ont forcé les Allemands à abandonner plusieurs lignes qu'ils s'efforçaient de consolider.

Me René Thérberge nommé juge des Sessions de la Paix

Il succède à M. le juge Jules Desmarais — Il sera aussi magistrat de district et magistrat de police pour le district de Montréal

Québec, 17 (D.N.C.). — Me René Thérberge, c.r., de Montréal, a été nommé juge de la Cour des Sessions de la Paix, pour succéder à M. le juge Jules Desmarais, devenu gérant général de la Commission des liqueurs.

Né à Saint-Jérôme, le fils de M. J.-A. Thérberge, registraire du comté de Terrebonne, et de Laura Munro.

Par sa mère, il est le petit-fils du Dr Peter Munro, de nationalité écossaise, chirurgien de renom, fondateur de l'École de Médecine à Montréal.

Etudes classiques aux collèges de l'Assomption et Sainte-Marie, où il obtint son diplôme de bachelier en arts.

Etudes légales à l'Université McGill (bachelier en droit civil). Reçu avocat en 1917, il pratiqua à Montréal avec son frère, Me Albert Thérberge, c.r. Nommé conseil du roi en 1927.

Président du Club de Réforme en 1935-36.

Très actif en politique, il s'est toujours occupé des jeunes.

Il y a plusieurs années, il institua dans l'Association de la Jeunesse libérale des débats oratoires qui ont formé des orateurs actuels qui brillent au premier rang.

Il est président de l'Opinion libérale, cercle d'études de caractère politique.

De juin à septembre

Du 15 juin au 15 septembre, les bureaux du "Devoir" (administration et rédaction) ferment à cinq heures, l'après-midi, sauf le samedi, où ils fermeront à midi.

Mort de sir Charles Fitzpatrick

Ancien ministre de la Justice, ancien juge en chef de la Cour suprême et ancien lieutenant-gouverneur

Québec, 17. — Sir Charles Fitzpatrick, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est décédé à 91 ans.

Né à Québec, le 19 décembre 1851, du mariage de John Fitzpatrick et de Mary Connolly, il a fait ses études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et au Séminaire de Québec.

M. Fitzpatrick a fait ses études de droit à l'Université Laval où il remporta la médaille d'or du gouverneur général.

Admis au barreau le 9 décembre 1876, on peut dire qu'il se plaça au premier rang de sa profession, dès ses débuts.

Il fut avocat de la Couronne pour le district de Québec, de 1879 à 1887, et professeur de droit criminel à l'Université Laval pendant plusieurs années.

M. Fitzpatrick a été député du comté de Québec à la Législature de Québec, de 1890 à 1896, puis député du même comté à la Chambre des communes, de 1896 à 1906.

Solliciteur général du Canada de 1906 à 1909, il a été ministre de la Justice de 1909 à 1913.

Après douze années de service à la plus haute cour du pays, il acceptait, le 21 octobre 1918, la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qu'il conserva jusqu'au 31 octobre 1923.

Sir Charles Fitzpatrick était conseiller privé de Sa Majesté le grand-duc de Saint-Georges, docteur Michel et de Saint-Georges, docteur d'Ottawa, de McGill, de Toronto et de Notre-Dame (Indiana), commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Ajoutons qu'il a été administrateur du Canada pendant l'absence, du pays, du duc de Connaught.

Record de Montréal

Québec, 17 (D.N.C.). — M. Emmett-J. McManamy, C.R., de Montréal, a été nommé recordeur de la cité de Montréal. M. McManamy est le fils de M. Daniel McManamy de Sherbrooke, et cousin de James McManamy, courtier de cette ville.

La solde des soldats et marins américains

Washington, 17 (A.P.). — Le président Roosevelt a sanctionné aujourd'hui la loi qui porte à \$50 par mois la solde minimum des soldats et marins américains, ce qui signifie une augmentation de \$20 par mois. (On sait que la solde du soldat canadien est de \$1.30 par jour). Le projet comporte également une augmentation de solde pour les sous-officiers ainsi que pour les sous-lieutenants de l'armée et les enseignes de vaisseau, qui recevront désormais \$1800 au lieu de \$1500 par année.

Le samedi 20 juin

Journée de la Saint-Jean. Quête publique au profit des œuvres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Donnons généreusement. Portons fièrement la feuille d'érable.

"La guerre la plus coûteuse de l'histoire"

LONDRES, 17. (C.P.). — La Chambre des Communes a voté aujourd'hui des crédits de guerre de 1,000,000,000 de livres sterling à la demande de sir Kingsley Wood, le chancelier de l'Echiquier, qui a déclaré que cela portait à 10,050,000,000 de livres sterling ou \$44,700,000,000 les crédits votés "au cours de la guerre la plus coûteuse de l'histoire". Sir Kingsley Wood a ajouté que les crédits votés avant la dernière demande dépassaient déjà de 300,000,000 de livres ceux de 1914 à 1919.

L'exposition Clarence Gagnon

Québec, 17 (D.N.C.). — M. Hector Perrier, secrétaire de la province, a ouvert solennellement, hier soir, au Musée provincial, une exposition retrospective du peintre Clarence A. Gagnon. R.G.A. Madame Clarence A. Gagnon était présente. La jeune Anne Bruchési, fille de M. Jean Bruchési, assistant-secrétaire de la province, lui a présenté une gerbe de roses et le conservateur du Musée, M. Paul Rainville, lui a rendu un délicat hommage.

Accident mortel à la "Canadian Vickers"

M. Ludger Simard, 55 ans, 1426, avenue LaSalle, a été tué instantanément, hier, à l'usine de la Canadian Vickers, Ltd., à Maisonneuve, où il était employé. L'enquête du coroner doit avoir lieu demain.

Interdiction du changement d'emploi

Nouvelle ordonnance des autorités fédérales — Il faut obtenir une permission spéciale pour quitter un emploi, ou pour en accepter un, ou pour engager quelqu'un

Ottawa, 17 (C.P.). — M. Elliott M. Little, directeur du service sélectif national, a annoncé aujourd'hui une ordonnance qui place entre les mains du gouvernement l'orientation de tous les emplois au Canada, et de nouveaux règlements qui obligent, à quelques exceptions près, toute personne qui veut changer d'emploi, à obtenir d'abord la permission du gouvernement.

La nouvelle ordonnance entre en vigueur immédiatement. Sont exceptés de la nouvelle ordonnance ceux qui travaillent dans l'agriculture, suivant les règles établies dans les règlements du contrôle de l'emploi de 1942, dans la pêche, la chasse; ceux qui sont sous les dispositions des emplois essentiels (personnel technique et scientifique); ceux qui travaillent directement pour la Couronne suivant le droit souverain de chaque province; ceux qui travaillent en service domestique dans une maison privée; les étudiants qui travaillent après avoir assisté aux classes ou dans les courtes vacances de l'année scolaire ou collégiale, mais non pas pendant les longues vacances d'été; ceux qui ont un emploi secondaire qui n'est pas le principal moyen de vivre, ou qui ont un emploi occasionnel de pas plus de trois jours dans aucune semaine du calendrier, pour le même patron.

L'ordonnance dit: "Sauf tel qu'autrement spécifié, aucun employeur ne prendra aucune personne à son emploi, sauf en avisant un bureau local (bureau d'emploi et réclamation de la Commission de l'assurance-chômage ou toute autre agence désignée par le directeur du service sélectif national) de la vacance à remplir, et en engageant pour telle vacance, soit une personne qui lui est envoyée par le "bureau local" ou une personne dont l'engagement pour remplir telle vacance, est approuvé par ledit "bureau local".

M. Little a tenu une conférence de presse dans le bureau parlementaire du ministère du travail. "Cela, dit-il, conduira finalement au rationnement du travail par l'orientation, et non par la force". "Nous disons maintenant que ni homme ni femme ne peuvent prendre aucune position nulle part, sauf

quelques exceptions, sans le consentement d'un bureau du service sélectif. Cela comprend les administrateurs et les messagers". Ce n'est pas geler le marché du travail, parce qu'un homme ou une femme ont encore le droit de chercher un emploi et que l'employeur a encore le droit de chercher un employé, mais l'homme ou la femme ne peuvent prendre un emploi et le patron ne peut engager qui que ce soit sans le consentement du bureau local.

"Cela nous permet de contrôler le mouvement du travail et de l'orienter où il pourra contribuer à gagner cette guerre ou tous nos sommes. Nous en sommes rendus à un point où nous devons mesurer soigneusement notre capital humain sur une base de priorité tout comme les matériaux ont été rationnés".

Les patrons pourront continuer à faire de l'annonce pour obtenir des employés mais, auparavant, ils devront avoir un permis. On n'opposera probablement pas de refus catégoriques sur une grande échelle, mais on fera un effort déterminé pour canaliser le flot des travailleurs dans les industries de guerre et pour stabiliser le travail.

M. Little dit que l'ordonnance affecte immédiatement les hommes et femmes de tout âge. Il dit que l'heure viendra probablement où il faudra transférer les ouvriers d'un genre d'emploi à un autre, ou dans le même emploi, pour pallier la rareté dans les industries vitales, mais qu'on ne le fera que lorsque ce sera nécessaire. On étend à pratiquement toute sorte de travail la nécessité de permis que l'on exigeait jusqu'ici pour les hommes de 17 à 45 ans. Il y aura appel de la décision du bureau local au bureau de district des services de guerre nationaux, et la décision de celui-ci sera finale.

C'est, dit M. Little, le commencement de notre inventaire courant. Nous avons un enregistrement des chômeurs masculins. A partir de maintenant nous pourrions ajuster l'offre et la demande. Des chiffres encore incomplets du récent enregistrement des chômeurs de 16 à 69 ans, indique qu'il y a 62,000 chômeurs qui ne travaillent pas.

CHINE

Shangjiao a été abandonné aux Japonais

Les Chinois reprennent le port de Houshe, dans le Houpeï

Tchoungking, 17 (A.P.). — Le haut commandement chinois annonce ce soir que l'important centre ferroviaire de Shangjiao a été abandonné aux Japonais à la suite d'une bataille au cours de laquelle on a infligé des pertes de 8,000 hommes à l'ennemi. Shangjiao, qui se trouve à 50 milles à l'intérieur de la province de Kiangsi, est tombé lundi aux mains d'une colonne japonaise partie du Chekiang et qui s'efforce de donner la main à une autre colonne partie de Nanchang, le terminus ouest de la ligne de chemin. Les deux colonnes japonaises ne sont plus maintenant qu'à 50 milles l'une de l'autre.

Par contre, les Chinois annoncent la reprise du port de Houshe, sur le Yangtsékiang, dans la province de Houpeï, 24 heures seulement après son occupation par les Japonais.

Accident mortel à la "Dominion Engineering"

Robert Walsh, 44 ans, 522 Bourbonnière, a perdu la vie, hier, en faisant une chute de 90 pieds du haut d'un échafaudage où il était monté avec des compagnons pour démolir une cheminée. L'accident s'est produit à l'usine de Dominion Engineering Works, Ltd, 1ère avenue, Lachine. Un collègue, M. Edgar Pontbriand, comme collègue, a reçu d'autres blessures graves, dans le même accident. Le coroner de Montréal a prononcé un verdict de mort accidentelle, dans cette cause, après avoir entendu les témoignages, ce matin.

Torpillés dans la mer des Antilles

Washington, 17 (A.P.). — Le département de la Marine annonce aujourd'hui que deux navires marchands, qui battaient respectivement les pavillons de Panama et du Honduras, ont été torpillés dans la mer des Antilles. Les survivants ont été débarqués dans un port de la côte est des Etats-Unis.

Deux coroners conjoints

Québec, 17 (D.N.C.). — Deux coroners adjoints ont été nommés, au cours de la dernière séance du cabinet. Ce sont: le Dr Tancrede De Montarville, Tanchemont, de Saint-Germain de Grantham, comme coroner conjoint d'Arthabaska, avec juridiction dans Drummond.

Le Dr W. D. Rothwell, de Temiscamingue, comme coroner-conjoint pour Pontiac.

LIBYE

Les Anglais tiennent devant Tobrouk

La situation n'a pas changé dans l'ensemble

Le Caire, 17 (A.P.). — Le grand quartier général anglais annonce aujourd'hui que des forces anglaises ont brisé une attaque d'unités cuirassées de l'axe contre Sidi Bezzah, au sud-est de Tobrouk. Les troupes anglaises ont également repoussé des attaques qui se sont poursuivies toute la journée contre Tobrouk, à 20 milles au sud-ouest de Tobrouk. Par contre, le bulletin signalé de puissantes forces ennemies concentrées à El Adem, à 18 milles au sud de Tobrouk, n'ont pas été attaqués comme on le prévoyait.

On voit que les forces de l'axe sont disposées en arc de cercle autour de Tobrouk, mais elles n'ont pas encore atteint les puissantes défenses extérieures de la place. On croit que le maréchal Rommel s'efforce de prendre Tobrouk d'assaut avant que les défenseurs de la place puissent utiliser le matériel important que vient de leur apporter le convoi qui a été attaqué à Méditerranée.

Un commentateur militaire a dit que la situation n'a pas changé dans l'ensemble au cours des dernières heures, que l'armée anglaise occupe une position semi-circulaire à l'ouest, au sud et au sud-est de Tobrouk, et que les Allemands s'efforcent d'enfoncer cette ligne avec leur artillerie et leurs chars. Il a ajouté que les Allemands jouissent pour le moment de la supériorité dans le nombre des chars et des canons antichars. Trois semaines de violents combats ont fort réduit le nombre des chars General Grant dont disposaient les Anglais au début et forcé le commandement à utiliser des chars de réserve d'un type plus ancien qui ne sont pas de taille à lutter contre les chars "marquants" que Rommel a engagés dans la bataille. D'anciens croient que le convoi qui vient de se rendre à Tobrouk a débarqué les armes et les pièces nécessaires pour permettre aux Anglais de contre-attaquer.

Berlin, 17 (A.P.). — Le haut commandement allemand prétend que les efforts des troupes anglaises isolées à l'ouest d'Acroma ont été déjoués. Il affirme que les troupes de Tobrouk ont fait plus de 8,000 prisonniers dans le secteur d'Ain el Gazala au cours de ces derniers jours, et pris un important butin. Le bulletin affirme en outre que les troupes de l'axe ont enlevé des positions anglaises dans le secteur d'El Adem, au sud de Tobrouk, en dépit d'une résistance acharnée.

Le roi de Grèce sera à Montréal, le 28

Ottawa, 17 (C.P.). — On annonce officiellement que le roi Georges de Grèce, actuellement en Etats-Unis, visitera le Canada, prochainement. Il arrivera à Montréal le 28 juin, y passera trois jours et se rendra à Ottawa le 2 juillet, il

Le travail et l'attitude à venir de la "Ligue pour la Défense du Canada"

Communication officielle de ce groupement

A l'heure où le ministère de la Justice, Me Louis Saint-Laurent, fait allusion au caractère passager, croit-il, de la "Ligue pour la Défense du Canada", celle-ci nous avait transmis pour publication l'important mémoire suivant sur le travail qu'elle entend poursuivre et sur son attitude à venir, devant les problèmes présents et ceux de l'après-guerre :

TEXTE DU PROGRAMME DE LA LIGUE

I. — La Ligue pour la Défense du Canada n'a pas été fondée seulement pour faire la lutte à la conscription. Dans l'esprit de ses fondateurs, elle doit travailler à défendre le Canada sur tous les points et de toutes manières.

II. — Elle gagna la première manche le jour où elle réussit à faire, d'un bout à l'autre du pays, le bloc des Canadiens français contre la conscription.

III. — Sa lutte présente se livre contre l'application de la conscription pour outre-mer, lutte plus difficile que la première.

IV. — Si le Parlement vote le rappel de la clause III, du bill de mobilisation 1940, la Ligue devra continuer d'agir dans la légalité la plus absolue; s'employer à convaincre les Canadiens de langue française, non pas de résister à la loi, ni de menacer le pays d'une guerre civile, mais de travailler à préparer l'après-guerre de telle sorte que ce qui se sera passé deux fois depuis 1914 n'ait plus jamais chance de se répéter.

V. — La Ligue a travaillé jusqu'ici hors et au-dessus de la politique et des partis politiques. Il lui faudra prendre toutes les mesures possibles pour qu'aucune de ses sections ni aucun de ses membres de bonne foi ne tente de se servir de l'influence ou de l'autorité de la Ligue pour avancer les affaires de quelque parti, ou de quelque groupe que ce soit, en politique ou ailleurs. Pour éviter cela, elle devra prendre des mesures énergiques, dans les cas extrêmes.

VI. — La Ligue n'a point voulu et ne veut point constituer de parti politique. Elle entend exercer une action extra-politique. Elle devra donc enseigner la théorie et la pratique du civisme le plus élevé à ses adhérents et parmi tout le public. Il ne s'agit pas de mener de l'agitation facile; il s'agit de former une opinion publique saine, dégagée de tout souci d'étroite politique.

VII. — Advenant des élections fédérales ou provinciales, la Ligue devra prendre garde de se lier à aucun parti. Ses membres conserveront leur liberté individuelle; néanmoins nulle des sections, comme telle, ne pourra intervenir dans la lutte, sauf dans des cas d'urgence nationale exceptionnelle. Seul le Conseil central aura qualité pour formuler l'orientation et les directives de la Ligue en bloc, en temps d'élections comme en temps ordinaire.

VIII. — La lutte contre la conscription est une fois close, la Ligue devra s'appliquer à l'étude des problèmes d'ordre national, économique et politique, surtout de l'après-guerre, afin de préparer l'opinion publique à envisager et à imposer aux partis des solutions d'ordre national et à la conduite du Canada dans le domaine international.

IX. — Parmi les problèmes dont l'étude s'impose, la Ligue étudiera ceux-ci en particulier: a) les questions connexes du maintien du lien britannique et de l'éventualité de la séparation du Canada du Commonwealth britannique; b) celle de l'indépendance du Canada, avec ou sans protectorat américain; c) celle de l'annexion pure et simple

sera accompagné du premier ministre grec Emmanuel Tsouderos et de membres de sa cour. Le roi sera l'hôte de Rideau-Hall, durant son séjour à Ottawa, et aura une conférence avec le premier ministre King. Il sera dans la capitale fédérale pour le jour du Drapeau des Nations unies, le 4 juillet.

A Montréal, Sa Majesté rencontrera les membres de la colonie grecque. L'objet de sa visite au Canada est de venir en contact avec ses sujets au pays.

X. — Parmi les problèmes dont l'étude s'impose, la Ligue étudiera ceux-ci en particulier: a) les questions connexes du maintien du lien britannique et de l'éventualité de la séparation du Canada du Commonwealth britannique; b) celle de l'indépendance du Canada, avec ou sans protectorat américain; c) celle de l'annexion pure et simple

sera accompagné du premier ministre grec Emmanuel Tsouderos et de membres de sa cour. Le roi sera l'hôte de Rideau-Hall, durant son séjour à Ottawa, et aura une conférence avec le premier ministre King. Il sera dans la capitale fédérale pour le jour du Drapeau des Nations unies, le 4 juillet.

A Montréal, Sa Majesté rencontrera les membres de la colonie grecque. L'objet de sa visite au Canada est de venir en contact avec ses sujets au pays.

M. Saint-Laurent fera-t-il interner le Dr Shields?

Autres questions de M. Wilfrid Lacroix

Ottawa, 17 (D.N.C.). — M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, a inscrit au feuillet de la Chambre des questions sur quelques sujets d'actualité.

Le Dr Shields

— Est-ce l'intention du ministre de la Justice de prendre des procédures en vue d'interner le Dr T. Shields, qui a prononcé, dernièrement, les paroles suivantes: "L'Église catholique romaine a fait tout son possible pour déconseiller l'enrôlement".

Travail féminin

1° — Quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour qu'aucune femme mariée ne travaille dans les équipes de nuit dans les usines dont le gouvernement fédéral est propriétaire?

2° — Si quelques mesures ont été prises, quand a-t-on l'intention de les mettre en vigueur?

3° — Quelles mesures ont été prises par le gouvernement pour fixer le poids maximum des fardeaux que les femmes ou les filles sont astimées à porter ou à manipuler dans les usines dont le gouvernement fédéral est propriétaire?

4° — Si quelques mesures ont été

Conclusion

A ces fins d'ordre étendu, la Ligue, entre autres choses, devra: a) Nouer et entretenir des relations suivies avec les minorités de toute langue au pays, de même qu'avec les Franco-Américains, les groupes français de l'extérieur et les groupes de langue anglaise les plus accessibles à l'idée canadienne.

b) Travailler à se ménager des intelligences dans les journaux et les publications du pays les mieux insérés, tant de langue anglaise que de langue française, afin de pouvoir exposer partout, avec la plus grande objectivité, le point de vue strictement canadien.

c) Maintenir à Montréal un secrétariat central solidement organisé pour accomplir ou du moins mettre en train ce programme.

d) Mettre à l'étude un peu plus tard d'autres projets importants que la Ligue établira au fur et à mesure que cela deviera possible, du point de vue matériel.

La tâche de la Ligue pour la Défense du Canada s'annonce donc considérable. Néanmoins, puisque nos partis politiques ont tout à tour démontré qu'ils ne répondent plus depuis des années à ce que le public en attendait, du moins tels qu'ils se sont comportés jusqu'ici et surtout depuis 1914, il s'agit de placer au-dessus d'eux un organisme désintéressé qui puisse travailler à les réformer et à les orienter dans les sens purement canadiens. On ne doit plus laisser les partis aux mains des éléments financiers et des combinaisons d'ordre exclusivement matériel. Pareil régime a trop longtemps duré. La Ligue doit inciter les citoyens à réagir de façon positive contre pareil état de choses, qui s'est démontré nuisible au Canada tout entier.

Drapeau canadien

1° — Une séance de la Chambre sera-t-elle réservée, durant cette Session, afin de permettre la passage du bill no 3 inscrit au feuillet de la Chambre des Communes depuis le 26 janvier 1942?

2° — Sinon, est-ce l'intention du gouvernement de présenter lui-même un projet de loi ayant pour objet d'établir un drapeau canadien?

Nominations provinciales

Québec, 15. — La Gazette officielle du Québec publie les nominations provinciales suivantes: Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec de constituer le conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes:

Québec, 29 décembre 1939. — M. Philippe Picard, avocat, membre du Barreau de la province, de Québec; conseil en loi du Roi.

Québec, 29 avril 1942. — MM. F. Leclerc, médecin, de St-Jérôme; J.-M. Bergeron, médecin, de St-Jovite; J.-M. Moir, médecin, de Drummondville; médecin-vétérinaire au service du ministère de la Santé et du bien-être social.

Québec, 2 mai 1942. — Dr René Lablanc, médecin, de St-Malachie; coroner conjoint pour le district de Beauce, avec juridiction sur tout le district judiciaire de Beauce, moins cette partie du district électoral de Frontenac qui se trouve dans le district judiciaire de Beauce.

A quoi tient notre faiblesse

par Noël DORION, C.R. 10s l'exemplaire; \$1.00 la douzaine.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR" 430, rue N.-Dame E., Montréal



Mercredi, 17 juin 1942

Principaux programmes canadiens

8:05 p.m. Le général Kenneth Stuart, chef de l'état-major de l'armée canadienne, fera mercredi un discours...

Marche de M. René Gagnier, l'Union musicale. Le soliste sera M. John Grant...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 4:15 Récital de chant, 4:30 Musique de chambre, 4:50 Heures du thé, 5:15 Périma, 5:30 Beaux disques, 5:45 A choisir, 6:00 Programmes de la soirée...

Jeudi, 18 juin 1942

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles: 7:30 Nouvelles, 8:00 Nouvelles, 8:15 Élévation, 8:30 Post-poudri musical, 8:55 Nouvelles, 9:00 Carte blanche, 9:15 A choisir, 9:30 Chansons, 10:00 Vie de famille, 10:15 Courrier du jour, 10:30 Quart d'heure de détente...

- CBM-940 kilocycles: 7:30 Nouvelles, 8:00 Nouvelles, 8:30 Marchés au muséum, 8:45 P.F.T. organiste, 8:55 Nouvelles, 9:00 Happy Jack, chanteur, 9:15 L'Avant-garde musicale, 9:30 Daily Doon, 9:45 Muséum, 10:00 Causette, 10:05 Récital de chant, 10:15 Orch. King, 10:30 Melody strings, 10:45 Musique, 11:00 Opérette, 11:15 Curry, chanteur, 11:30 The codier's wife, 11:45 Stories from life, 12:00 Nouvelles de B.B.C., 12:15 The Barrows, 12:30 Ferme et produits, 12:50 Signal-horloge, 1:00 Radio-journal, 1:15 Happy gang, 1:45 Trio Toronto, 2:00 Story of Mary Marlin, 2:15 Vie and Sade, 2:30 Life can be beautiful, 2:45 Récital de chant, 2:50 Against the storm, 3:15 Ma Perkins, 3:30 Young's family, 3:45 Head of life, 4:00 Nouvelles, 4:03 Vacances en temps de guerre, 4:15 Intermède, 4:30 Beaux disques, 4:45 A choisir, 5:00 Front line family, 5:15 Programmes, 5:30 Concert d'orchestre, 5:45 Trio vocal.

Principaux programmes canadiens A RADIO-CANADA: 8:00 p.m. Radio-Canada vient d'ajouter à son répertoire...

Attaque contre l'Allemagne Londres, 17 (C.P.) — Communiqué du ministère de l'Aviation, aujourd'hui.

Le centenaire de St-Raymond Saint-Raymond, P.Q., 16 (C.P.) — Son Excellence Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, a célébré dimanche une messe pontificale à l'occasion des fêtes du centenaire...

Ecole technique et de papeterie des Trois-Rivières

1941-42 Palmarès Prix offerts par l'Ecole Section technique

A — Aur élèves de 3ème année: Bourse de \$50.00 de l'Ecole pour la 3ème année d'études, décernée à Jules Hart; Prix de \$5.00 en argent, décerné à Jules Hart; Prix de \$3.00, à Nestor Richard; Prix de \$2.00 à P. Emile Lafontaine.

B — Aur élèves de 2ème année: Bourse de \$50.00 de l'Ecole pour la 3ème année d'études, décernée à Roger Guilbert; Prix de \$5 à Roger Guilbert; Prix de \$3 à Roland de Carufel; Prix de \$2 à Léo Beaudoin.

C — Aur élèves de 1ère année: Bourse de \$40.00 de l'Ecole pour la 2ème année d'études, décernée à Jean-Marie Labonté; Prix de \$5 à Jean-Marie Labonté; Prix de \$3 à Guy Fleury; Prix de \$2 à André Blais.

Section Papeterie A — Aur finissants: Prix de \$10.00 à Jacques Carignan, diplômé avec la plus grande distinction; Prix de \$7 à Yvon Carignan, diplômé avec la plus grande distinction; Prix de \$5 à Lantier Rolland, diplômé avec grande distinction.

B — Aur élèves de 3ème année: Bourse de \$50.00 de l'Ecole pour la 4ème année d'études, décernée à Henri Grenier; Prix de \$5 à Henri Grenier; Prix de \$3 à Maurice Caron; Prix de \$2 à André Beaumier.

C — Aur élèves de 2ème année: Bourse de \$50 de l'Ecole pour la 3ème année d'études, décernée à Bernard Baril; Prix de \$5 à Bernard Baril; Prix de \$3 à Roger Arseneault; Prix de \$2 à Jean Héroux.

Prix spécial de la Shawinigan Water and Power Co., \$25.00, pour l'élève le plus méritant de la section technique, décerné à Jules Hart, élève de troisième année.

Prix spécial de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail — médaille du lieutenant-gouverneur de la province de Québec — offert à l'élève classé premier aux examens du cours de sécurité industrielle, décerné à Jules Hart.

Prix spécial de l'Ecole, \$5.00, pour l'élève le plus méritant de la section de papeterie, décerné à Bernard Baril, élève de 2e année, papeterie.

Prix spécial de l'Ecole, volume "Engineering Drawing", pour le meilleur élève en dessin de la première année, décerné à Gabriel Demers.

Prix spécial de l'Ecole, volume "Engineering Drawing", pour le meilleur élève en électricité, décerné à Claude Nohert.

A la scène, au concert et à l'écran

Au His Majesty's Anna Neagle dans "Celebrity Parade" Vendredi soir

Quoique "aucun engagement social" ne gouverne le séjour, à Montréal, de Mlle Anna Neagle, l'on connaît très peu l'histoire qu'elle se propose de suivre...

M. Ross revient à la charge et affirme que M. Nathanson et M. René Morin, ce dernier président du bureau des gouverneurs, n'ont pas pris un intérêt suffisant à cette enquête pour assister aux séances...

Ann Sheridan est la vedette du film Juke Girl à l'affiche du Capitol des vendredi prochain.

Ann Sheridan est la vedette du film Juke Girl à l'affiche du Capitol des vendredi prochain.

Le logement à St. Catharines, Ont. Ottawa, 17. — Soixante-dix-huit pour cent des foyers de St. Catharines, Ontario, en juin 1941, sont des maisons à logement unique...

Le logement à St. Catharines, Ont. Ottawa, 17. — Soixante-dix-huit pour cent des foyers de St. Catharines, Ontario, en juin 1941, sont des maisons à logement unique...

Taxe d'eau et d'affaires M. le juge Boyer, de la Cour supérieure, siégeant en division des faillites, a décidé hier que la ville de Montréal n'a pas le droit de faire payer deux fois les taxes d'affaires et d'eau pour une place d'affaires...

Le communiqué de Moscou Moscou, 17 (A.P.) — Communiqué russe de mercredi: "Au cours de la nuit du 16 au 17 juin, aucun changement d'importance sur le front."

Le communiqué de Moscou Moscou, 17 (A.P.) — Communiqué russe de mercredi: "Au cours de la nuit du 16 au 17 juin, aucun changement d'importance sur le front."

Au Radio-Théâtre Lux Français



ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

ELISSA LANDI, populaire vedette de la scène et de l'écran, qui sera la vedette de l'émission du Radio-Théâtre Lux Français...

L'horaire des spectacles

ST-DENIS L'ASSURÉ 12 h. 45, 3 h. 52, 6 h. 29, 9 h. 36. Les Anges Noirs 2 h. 14, 5 h. 21, 8 h. 28.

A l'Imperial A partir de vendredi prochain, et pour trois jours seulement, le principal film à l'affiche de l'Imperial sera "The Courtship of Andy Hardy"...

Au Palace Les cinéphiles attendaient avec impatience la venue du premier film américain de Jean Gabin...

HIS MAJESTY'S Vendredi soir, 19 juin, à 8:30. UNE CONSTELLATION D'ÉTOILES DE LA SCÈNE, DU CINÉMA ET DE LA RADIO EN PERSONNE DANS "Celebrity Parade"

ST-DENIS HENRI FOLLER L'ÉTOILE "LES ANGES NOIRS" SUZY PRIN

LA SCAUT LE CHEF D'ŒUVRE DE BERNSTEIN CHARLES VANEL ALERME-ADGE FIELD

COLEMAN A l'affiche RITA LAYWORTH VICTOR MATURE "MY GAL SAL"

PALACE A l'affiche MARLENE DIETRICH RANDOLPH SCOTT "THE SPOILERS"

CAPITOL 2ème semaine "SHIP AHOY" "MOKEY" PRINCESS A l'affiche "TARZAN'S NEW YORK ADVENTURE" "GRAND CENTRAL MURDER"

LES Compagnons DE SAINT LAURENT TROISIEME FESTIVAL DE THEATRE CHRETIEN EN PLEIN AIR Le Jeu de St-Laurent d'Henri Chéon STADE DE L'UNIVERSITE MCGILL 23 - 25 - 27 juin à 9 hres p.m.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

LES LIVRES

Deux nouveautés

"Les Hommes sont fous", par Pierre L'Ermite — "Les Joies certaines", par Alberte Lancôt

LES HOMMES SONT FOUS, par Pierre L'Ermite

Ce n'est pas probablement le meilleur roman de Pierre L'Ermite, c'est, en tout cas, le plus récent.

Sa lecture est intéressante parce que l'auteur brosse le tableau de la vie ouvrière française de l'avant-guerre, celle qui était imprégnée d'anticléricalisme, de socialisme, de bolchevisme et de l'incapacité de l'autorité et de l'administration de venir à bout de ces esprits chavirés par les doctrines subversives.

Un jeune polytechnicien, Gérald Martin-Huron, ingénieur, aviateur, auteur d'un nouveau type d'avion silencieux, bon apôtre, perd non seulement son optimisme mais même son temps à la tête d'une usine d'aviation dont le personnel gangrené par le communisme ne se préoccupe ni de la gravité de l'heure ni de l'obligation de travailler efficacement à la sécurité du pays, la haine des classes absorbant toutes ses facultés.

C'est dans le journal du jeune ingénieur que l'on trouve les lignes suivantes:

Cette toute petite guerre quotidienne, sournoise, cotoyant mes grandes recherches, augmente le désir de me replier sur moi-même.

Parce que je m'intéresse à une pauvre enfant, très malheureuse et méritante.

Parce que je vais à l'église...

Parce que j'ai été bon pour le jardinier, et quelques ouvriers qui le méritaient cent fois...

Je sens tout un monde dressé silencieusement contre moi.

Mais on ne dira rien contre tel chef sceptique, et dur, et franc-maçon, qui a le mépris de l'ouvrier, alors que moi, je voulais en avoir l'amour.

Celui-là à tous les droits. Moi, je n'en ai aucun.

Les hommes sont fous.

Aux lieux de boîtes de miel, ils n'ont de goût que pour le vinaigre.

J'ai couronné tout à l'heure, à la sortie des ateliers, Robert, le fameux contremaître qui doit assassiner le directeur et moi aussi, irrémédiablement, le jour où les "rouges" triompheront. Il est irréprochable dans le service, et il m'a fait le salut le plus défectueux.

Et, pourtant, mon directeur a raison — j'en ai maintenant la preuve — quand il affirme que c'est ce contremaître qui suscite et entretient l'agitation dans les ateliers... lui, qui a organisé l'occupation d'une autre usine travaillant, elle aussi, pour la défense nationale...

La défense nationale!...

Quand on sait ce que je commence seulement à savoir, on frémit en pensant à ce qui peut arriver en cas de conflit, et qui se payera par des ruines, des flots de sang et de la honte.

Et la guerre arrive et les ateliers, indisciplinés, désorganisés, improductifs, ne peuvent pas fournir les avions demandés tous les jours par des dizaines de coups de téléphone. Le jeune ingénieur regrette amèrement d'être mo-

bilisé dans une usine où tout va mal au lieu d'être sur la ligne de feu avec son avion, là où il aurait au moins la liberté d'agir.

Inutile de dire que ce roman de Pierre L'Ermite se lit avec le même plaisir que tous les autres: ses personnages sont tous vigoureusement dessinés et son style a toujours les mêmes belles qualités.

LES JOIES CERTAINES par Alberte Lancôt

Dans un genre tout à fait à la mode — ni prose ni vers — Alberte Lancôt nous offre un recueil de billets poétiques, les joies certaines des vies confortables et tranquilles. Les heures y sont nombreuses pour la contemplation des choses aimées: la nature et ses aspects divers, le foyer et ses attrait, les souvenirs et leur mélancolie, les traditions et leur enseignement.

Les feuilles d'automne fournissent à l'auteur une de ses plus jolies pages:

Je marche dans les allées du jardin. C'est l'automne. Les feuilles s'amoncellent Sur le gazon, le gravier, les chemins, et dans le bassin rond où l'eau ruisselle

Il fait beau, un peu doux, un peu gris, un peu triste. Les feuilles me suivent, s'attachent à mes pas avec un bruit de plainte qui insiste.

Je songe que bientôt le froid les balaira, et je les trouve belles

en leur robe de bronze, d'or ou de carmin. Pour mieux les voir, je me penche sur elles et j'en prends quelques-unes dans mes mains.

Je veux le dire et je veux qu'on la chante, Cette feuille des étables de mon pays, qui porte en ses contours étroits un peu de la patrie.

Pastour on la retrouve, et partout avec joie. Quand, sous un ciel d'automne comme aujourd'hui, elle s'incline en hommage jusqu'à mes pieds, quand, aux jours plus glorieux de l'été, sur l'étable là-haut, elle s'agit fièrement,

dans le soleil et dans le vent comme un drapeau!

Pendules et Pécheuses sont des pages gracieuses comme les bibelots qu'elles décrivent.

Une note sentimentale, ou patriotique, ou religieuse donne le ton de sérénité à ce recueil qui procure une lecture saine et agréable.

Germaine BERNIER

17-VI-42 Les Hommes sont fous, volume de 180 pages, au comptoir 65\$, par la poste 75\$.

Les joies certaines, volume de 200 pages, au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

Service de Librairie du Devoir.

"Courrier des Alliés"

Recherche des vieux tricots et jeux de quilles

La disette de laine s'annonce; elle peut s'aggraver très vite, et peu de mois, hélas! nous séparent vraiment de l'hiver. Pourtant nos marins alliés ne doivent à aucun prix souffrir de cette disette prochaine. A nous de remédier à ce mal; le moyen en est simple et pratique.

Cherchez dans vos armoires, pillez dans vos réserves inutilisées, que de choses s'y trouvent, et démodées peut-être; il y a à la fois vieux tricots de toutes couleurs et de toutes formes. C'est cela qu'il nous faut. Peu importe la grosseur de la laine; qu'il s'agisse de châles, chaussettes ou chandails.

Cet été, tout de suite même, défaits ces choses dont la laine est si précieuse pour nous. Mettez-la en pelotons que vous nous enverrez bien vite. Le "Courrier des alliés" se charge du reste. L'ouvrage prend à sa charge la transformation de ces lainages disparates. Elle saura en faire tous les articles nécessaires à nos envois aux marins alliés. Ne perdez pas cette occasion de faire la encore oeuvre sociale, de comprendre l'entraide mutuelle.

Une femme ne peste jamais inactive: ses doigts s'agitent toujours pour le travail. Les heures de repos à la campagne ne peuvent être des heures vides, surtout en ces temps de guerre mondiale. Donnons et travaillons. Prenons pour nôtre la devise de Jeanne d'Arc: "Vive Le Travail".

Une demande nous parvient: sur plusieurs bateaux alliés on voudrait avoir pour les marins des jeux de quilles avec boules. Sur le continent européen, en Belgique, en France, on joue aux quilles, aux boules, dans les moindres petits villages, ostiments ou places publiques.

Si quelques-unes de nos lectrices possèdent ou découvrent ces quilles et ces boules, qu'elles nous les envoient le plus tôt possible: ces jeux seront ajoutés à l'expédition fin juin, sur les bateaux qui les ont demandés.

Courrier des Alliés, Ch. 209, 1306 Saint-Catherine ouest, Montréal, MA. 6667.

Bulletin des consommateurs

La viande de boeuf et le contrôle

Le prix du boeuf sera dorénavant contrôlé par la Commission des prix et du commerce — Ce que cela signifie pour le cultivateur, le commerçant en gros, le détaillant et le consommateur

Après avoir fait une étude sérieuse de la situation, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a pris des mesures pour assurer un approvisionnement suffisant de boeuf mis sur le marché à des prix soumis au plafonnement et qui seront établis conformément aux variations saisonnières.

D'après ce plan, les éleveurs canadiens pourront obtenir pour le boeuf vendu sur place, le même prix que pour le boeuf exporté et vendu sur le marché américain. Une Corporation d'approvisionnement, formée sous la direction de la Commission des prix et du commerce, sera chargée de surveiller le marché canadien pour acheter le boeuf nécessaire à la consommation domestique, et s'il le faut, paiera les prix de l'exportation afin de garantir un approvisionnement suffisant. Le détail acheté par la Corporation d'approvisionnement sera offert sur le marché local selon le besoin, à des prix soumis au plafonnement. On sait que, conformément à une entente commerciale avec les Etats-Unis, les éleveurs canadiens se sont engagés à fournir une quantité fixe de viande de boeuf durant chaque trimestre. Lorsque cette quantité aura été atteinte, qu'elle ait

été exportée aux Etats-Unis ou vendue à la Corporation d'approvisionnement, on ne permettra plus d'autres exportations pendant ce trimestre.

Dans tout ce plan, ce qui importe le plus du point de vue de la maltresse de maison, c'est l'établissement d'une base nouvelle dans la fixation d'un prix maximum pour la vente du boeuf en gros.

Le cultivateur

Réaliser le même profit sur le boeuf vendu sur place que s'il l'avait exporté aux Etats-Unis. En établissant les prix maxima, on tiendra compte, dans l'augmentation ou la diminution du prix du boeuf, du coût de l'alimentation soit à l'étable soit dans le pâturage. Les prix maxima sont déterminés en vue d'encourager les cultivateurs à faire l'élevage en quantité suffisante pour les besoins du marché.

Le détaillant

Vendra les coupes de boeuf à des prix représentant le montant qu'il a payé pour l'animal tout entier, ou les côtés et les autres quartiers, plus son bénéfice.

Le bénéfice du détaillant ne doit pas excéder celui qu'il réalisait durant la période de base, c'est-à-dire entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941, sur la vente du boeuf de qualité semblable. Si la Commission a des raisons de soupçonner que ces profits sont trop élevés, elle a le droit de les réduire.

Il faut garder une copie de toutes les factures pendant au moins 60 jours, et toutes les transactions de même que les listes de prix seront soumises à l'inspection d'un représentant autorisé de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Quand le détaillant fait lui-même l'abatage des bestiaux, il ne doit pas réclamer plus que le prix maximum de gros, exigible dans cette zone, en y ajoutant le bénéfice auquel il a droit comme détaillant.

Le commerçant en gros

Ne pourra exiger plus que le prix maximum fixé pour sa zone en particulier.

Quand il vend de la marchandise aux détaillants, il doit fournir des factures établissant le poids, le prix par livre et la qualité du boeuf vendu. Il doit aussi conserver pendant au moins 60 (soixante) jours les copies de ces factures, ou sont inscrits le nom et l'adresse du détaillant. Le prix maximum de la vente au détaillant dans chaque zone comprend les frais de transport jusqu'au local de ce dernier, ou jusqu'à la gare la plus rapprochée, lorsque la livraison se fait par chemin de fer.

Le consommateur

S'apercevra bientôt que, grâce à la protection des approvisionnements, à l'établissement d'un système de zones pour la fixation des prix maxima, et à la détermination d'une limite dans les bénéfices, les prix du boeuf seront maintenus durant toute l'année en tenant compte des variations saisonnières.

De même que pour les autres produits soumis au plafonnement, les prix peuvent encore varier d'un magasin à l'autre. Le prix maximum a été établi pour le boeuf de la meilleure qualité. Les prix pour les autres qualités se détermineront automatiquement selon les normes différentes.

Rappelons-nous que durant les mois de mai et de juin, on a toujours remarqué une production moindre et une hausse des prix du boeuf.

Les ménagères sont invitées à se renseigner sur les différentes coupes de boeuf, et à en évaluer la qualité.

Comment le prix du boeuf sera contrôlé

(1) Le Canada est divisé en 15 zones.

(2) Dans chacune de ces zones

le prix maximum pour la vente en gros est fixé pour le boeuf de la meilleure qualité.

(3) Ces prix maxima sont fixés pour une certaine période et sont sujets à des révisions saisonnières.

(4) Toutes les transactions des commerçants en gros et des marchands au détail seront sujettes à des inspections régulières par le gouvernement.

NOUVEAUTE

Quelques gerbes

Recueillies de sermons, causeries, conférences, sautes, critiques, par l'abbé EMILE LAMBERT

L'auteur de *Quelques gerbes* n'est pas précisément un inconnu. Il a déjà publié: *Au fil de la plume, Mélanges et souvenirs, Glanures, Propos oratoires*, une deuxième édition de *Mélanges et souvenirs, Souvenirs de détente et Nouveaux propos oratoires*. La série de ces volumes, sauf le dernier, est maintenant épuisée. Ces œuvres ont subi le feu de la critique car, durant trente ans de prédication sacerdotale, l'abbé Emile Lambert a discouru dans presque tout le diocèse de Montréal et ailleurs. Il a ensuite choisi pour produire ce qui avait été le plus apprécié. Une des particularités de sa parole c'est qu'elle fait franchement sonner la note canadienne, à l'encontre d'autres œuvres semblables qui n'ont rien du pays. La sienne est du terroir et authentiquement de chez nous. Elle a en plus le mérite d'être orthodoxe, vivante et variée. A ces titres et à bien d'autres, elle mérite d'être encouragée.

Service de Librairie du Devoir.

Les employés du téléphone et l'effort de guerre

L'aide aux soldats, comité de l'Association auxiliaire de secours, fonds des employés du téléphone à Montréal, a préparé et expédié plus de mille objets durant le mois de mai, selon le rapport de la présidente, Mlle H. Elshoff.

Quelque 465 objets furent achevés et remis aux quartiers généraux de la Croix Rouge à Montréal. Le grand total des objets confectionnés par les membres de l'A.A.S. s'élevait à 21,247 à la fin du mois dernier.

Durant la même période, cet organisme a donné des articles de

EATON DIMANCHE, 21 JUIN Fête des PAPAS! CRAVATES canadiennes et anglaises à 1/2 prix Rég. 1.00 à 3.50 .50 à 1.75 PYJAMAS pour hommes Rég. 1.69 à 2.69. Pyjamas de broadcloth de coton, fine et satinette. Bleu, vert, brun, gris et viné. Rayures et dessins — certains légèrement imparfaits, autres défranchés. Tailles 36 à 44 dans le groupe. "S.V.P. — Pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone". Occasion du Jeudi.

tricot aux services auxiliaires féminins, y compris les associations de la R.C.A.F., l'I.O.D.E., et "East Coast Signals".

PSYCHIATRIE PASTORALE par l'abbé PAUL LACHAPPELLE Préface du Dr EMILE LEGRAND, prof. de Psychiatrie à l'Université de Montréal. "En lisant ces pages on se rend compte que la Psychiatrie n'est plus une science mystérieuse". Docteur E. LEGRAND Voici les sujets étudiés dans ce livre: idiotie, imbecillité, débilité mentale, démences organiques, démence sénile, démence précoce, paralysie générale, épilepsie, confusion mentale, neurasthénie, toxicomanies, alcoolisme. Les constitutions: émotive (obsession, phobies, impulsions), psychasthénique (aboulie, doutes, scrupules), cyclothymique (manie, mélancolie), paranoïaque, schizoïde, hystérique, perverse. "Psychiatrie pastorale est un livre de grande valeur. Il faut le lire et le consulter souvent. Dans les milieux auxquels il s'adresse ce livre mérite une très large diffusion". — A. Laroche, O.M.I. Un vol. in-12 de 288 pages. Prix l'exemplaire \$1.25, par la poste \$1.35.

Prévoyance... FAITES CONFIANCE A UN SPECIALISTE DE REPUTATION ETABLIE FRS DESJARDINS Présidents DESJARDINS Fourrures 1170 ST-DENIS HA. 8191 Si vous vous proposez de porter un manteau de fourrure, l'hiver prochain, commandez dès maintenant... Importations réduites, restriction de certaines fournitures, main-d'oeuvre plus rare: Trois éléments qui influent sur la vente, cet automne.

Fête champêtre à la Crèche St-Paul A cause de la température, la fête champêtre qui devait avoir lieu dimanche dernier à la Crèche St-Paul, au Sault-a-Récollet, a été remise au 21 juin, à 2 h. Mlle Marcelle Reeves, l'organisatrice de cette fête, invite donc toutes les jeunes filles, les dames et les messieurs, à se rendre nombreux, dimanche, à la Crèche. Ce sera une occasion de passer quelques heures agréables à la campagne, de goûter sur le gazon et de faire des heureux car cette partie de plaisir a été préparée spécialement pour des petits déshérités de la vie, dont les âges varient de 2 à 6 ans. S. H. le maire de Montréal et

Mme Adhémar Raynault rehausseront de leur présence cette réunion à laquelle assisteront également Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, et Mgr Albert Valois, P.A., vicaire général. Au cours de l'après-midi, un groupe d'employés de la ville, portant des costumes historiques exécuteront des danses canadiennes aux sons de la musique de folklore jouée par deux violoneux et un accordéoniste. Mlle Margot Lambert se fera entendre dans quelques chansons du terroir. Des jeunes filles en toilettes fraîches aux couleurs patriotiques, bleu, blanc, rouge, offriront des fleurs aux invités. Elles seront assistées par des bambines de la Crèche. Enfin, il y aura des jeux organisés pour les enfants. L'entrée est libre. On n'a qu'à apporter son goûtier que l'on pourra partager avec l'un des petits de la Crèche.

PETIT CARNET Le mariage de Mlle Béatrice Bouthillier, fille de M. Victor Bouthillier, décédé, et Mme Bouthillier, d'Alfred, Ontario, avec M. Roland Lecompte, de Montréal, fils de M. Gaspard Lecompte, de Montréal, et Mme Lecompte, décédée, sera célébré dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Louis-de-France, samedi, le 4 juillet. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception à l'hôtel Queen's.

POILS FOLLETS SUPPRIMÉS CHEZ VOUS INSTANTANÉMENT Grâce à la PILEX Rapide - Certaine - Efficace Sans douleur Préféré dans 125 hôpitaux et institutions TRAITEMENT COMPLET... 75¢ (Frais de poste 10¢ en plus) POUR RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES LABORATOIRES COQUETTE 137 1/2 Ste-Catherine O. Mont. HA. 8872

Aux anciennes de l'Amicale Se-Anastasia Le conseil de l'Amicale, avertit les anciennes que les billets en circulation auront cours jusqu'en septembre prochain, époque de la réunion de l'Amicale. Prière à toutes les anciennes de faire parvenir leur adresse à 155 est, boulevard Saint-Joseph. Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Feuilleton du "Devoir" LA VIE N'EST PAS UN ROMAN par LINE DEBERRE (Suite) Un ancien serf, devenu révolutionnaire puis s'assant, est pris de remords, car il a volé la fortune de son ancien seigneur. Il le cherche et lui restitue son bien. Devenue princesse et riche, l'humble brodeuse conquiert par sa grâce et sa distinction native, les parents et amis de son mari... Avoue-le, père, tu trouvais ce dernier roman par trop fantastique et tu as regretté d'avoir fait pareil travail... Eh bien, cette petite rousse, en lisant cela, avait oublié les rebuffades de sa patronne, les mauvais déjeuners qui l'attendaient dans un logis triste. Ses joues avaient rosé, ses épaules se redressaient. Elle avait, grâce à toi, père, songes-y, grâce à toi, réussi à s'évader de la réalité. Elle vivait par la pensée une belle idylle... Tu lui donnais un peu d'oubli. Grave, Rosette ajouta. — Certes, ton beau talent aurait pu servir à charmer les loisirs de jeunes filles lettrées qui auraient su apprécier tes oeuvres, mais le sort en a décidé autrement... Consolète-toi en disant que tu charmes les heures de repos des déshérités et qu'elles te doivent un peu de bonheur. Tu vois bien que ta tâche est belle!

Emu, Julien Augié serra les mains fines croisées sur son coeur et répondit: — Merci, ma chérie, tu m'as fait du bien... Merci! Allons travailler. CHAPITRE II — Ouf! Je suis bien aise d'être revenu. Et M. Augié se laissa tomber sur une chaise proche. — Tu n'es pas bien, père? — Oh! un malaise simplement. Des vertiges. Ça passera. Il s'efforça de sourire pendant que sa fille lui tendait un verre d'eau sucrée. — J'ai touché mon chèque. Six mille. — C'est superbe, père! — Oui. Six mille francs, petite, est-ce que ça suffirait pour faire un voyage à Fougères? — Enfant terrible! Tu es las et possible et tu parles de voyager! — C'est que... ma grande... j'ai besoin de repos au grand air. Quand il disait "ma grande", c'est que les choses allaient mal. — Mais, naturellement que ça

suffirait. A Fougères, on descendra chez la tante Irma qui, chaque nouvel an, nous invite. Tu jouiras du calme des champs. — Nè à Fougères, M. Augier protesta: — Parisienne, va! Hors les boulevards, pour toi, c'est la brousse! Fougères est une ville importante. Moins de bruit qu'ici, oui, et un air plus pur, surtout chez la tante, qui demeure un peu en dehors de la ville. Elle va sur ses quatre-vingts ans, tante Irma... J'aurais plaisir à revoir la maison... Mon grand-père avait demandé à ma mère qu'elle voudrait bien laisser à sa cadette cette demeure. Ma mère, qui habitait la maison de son mari en plein Fougères, a naturellement consenti, mais une étude d'avoué n'est pas une cour de récréation et papa, aux vacances, m'expédiait chez tante Irma. Cet homme ridé, aux cheveux gris, retrouvait sa voix de jadis pour dire: papa... Puis il demeurait prostré, l'esprit absent. Sans hésiter... Rosette hésitait rarement... la jeune fille mit son chapeau et courut à la poste. Un

télégramme pour Fougères, un appel téléphonique au docteur qui avait soigné sa mère. Des emplettes chez les fournisseurs voisins... Vingt-cinq minutes après, elle regagnait son logis. L'écrivain n'avait pas bougé. — Père! Si tu te couchais? — Quoi?... Me coucher! Non... Je n'inquiète pas, ce n'est rien... Je suis un peu fatigué, voilà tout! Il gronda affectueusement sa fille quand le docteur arriva. — Vous avez bien fait, mademoiselle, déclara ce dernier. Votre père n'a rien de grave... Je l'ai ausculté et examiné avec attention. Les poumons restent faibles, le coeur est vieux... mais c'est assez normal chez un homme qui travaille assidûment et qui respire l'air malsain des agglomérations. Son état actuel est dû à une dépression nerveuse... passagère, je vous l'affirme... — Alors, docteur? — Eh bien, mais... Il hésita. Combien de fois lui était-il arrivé de sentir qu'on ne pouvait pas exécuter l'ordonnance? Repos complet, départ pour un

pays plus sain, suralimentation... — Je vous prie de me dire ce qu'il faut faire... et je le ferai. — Bon. Pouvez-vous obliger votre père à ne plus travailler pendant un an?... — Un an?... Le médecin ne sentit pas l'angoisse qui étreignait le coeur de la jeune fille. Elle dit avec simplicité: — Certainement, docteur!... Nous avons une tante près de Fougères. Nous pourrions partir près d'elle... — Alors, c'est parfait! Il n'en faut pas plus pour faire retrouver à M. Augié toute sa vigueur passée... Oui, je sais, je le connais, il ne paraît pas fort, mais l'énergie est en lui, en temps normal, un auxiliaire parfait. Ce ne sont pas les constitutions les plus faibles qui sont les moins résistantes. Phrases banales destinées à consoler, à masquer l'inquiétude de cet homme expérimenté, qui sait combien pèse la vie sur ce front d'intellectuel obligé de produire toujours plus, toujours plus... malgré les deuils, la fatigue, les soucis matériels. Un étranger aurait jugé Rosette indifférente. Elle fit les malles avec gaieté, affirmant qu'elle n'était pas fâchée de quitter cet appartement obscur, de laisser les soins ménagers. — J'ai joliment besoin d'air, décidément! Filons, puisque tu peux me payer ce voyage. Mais tu sais, j'entends, pour une fois, ne me priver de rien. On voyagera en première, dis, père? Et M. Augié fut persuadé qu'il n'était pas la cause de ce coûteux déplacement et de ce long repos. C'est ce qu'avait voulu sa fille. La veille du départ, elle sortit faire quelques visites d'adieu et avertit l'éditeur du repos forcé de son père. Elle gardait quelques vraies amitiés, mais trop occupée pour courir à l'autre bout de Paris chez les uns et les autres, elles les avait délaissées sans les oublier. (à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), directrice-propriétaire. — Georges Follisier, directeur-gérant.

# Le discours du député de Terrebonne contre le bill de conscription

**"Le bill 80 consacre le principe de la conscription pour service outre-mer" — Pièce de législation antinationale — L'unité nationale a été maintenue parce que Québec était la seule province qui consentait à faire des concessions" — Toute l'histoire prouve notre collaboration — Le bill 80 donne au gouvernement des pouvoirs sans limites — La conscription de 1917 a été une manoeuvre politique exclusivement dirigée contre Québec — Protestation contre l'impérialisme — "A qui donc aurons-nous confiance?"**

TEXTE DE M. LIONEL BERTRAND

Ottawa, 16 (D.N.C.) — Voici le texte du discours que M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne, a prononcé à la Chambre des communes contre le bill de conscription du gouvernement King:

En février dernier, au grand scandale de certains gens de ma province, je me prononçais dans cette Chambre contre la tenue du plébiscite qu'annonçait le discours du Trône. Je soutenais que ce gouvernement, qui disposait de la Chambre d'une majorité sans précédent, accomplissait, en tenant ce plébiscite, une reculade devant un groupe moins intéressé à l'unité nationale qu'à l'imposition de la conscription pour service outre-mer. C'est encore mon opinion. Je soutiens également que, dans l'éventualité d'une réponse affirmative, les pressions de certains membres du cabinet, de la députation, de l'opposition, des impérialistes et de leurs journaux seraient si fortes, si pressantes que le gouvernement ne pourrait pas indéfiniment se soustraire à l'obligation d'imposer la conscription pour service outre-mer. J'affirmais en outre que le plébiscite nous conduirait un jour ou l'autre à ce genre de conscription, que ce genre de conscription, en plus de détruire l'unité nationale, deviendrait une entrave à notre effort de guerre.

Le plébiscite a été tenu. La discussion sur la question ne fut pas uniforme dans tout le pays. Dans toutes les provinces, excepté le Québec, la propagande se fit sur la nécessité d'un effort total de guerre; les discours prononcés par certains ministres nous ont amplement prouvé qu'ils envisageaient la conscription pour service outre-mer comme la résultante logique d'une réponse affirmative. L'opposition partageait d'ailleurs ce sentiment.

Dans le Québec, on réclamait un vote affirmatif, à l'aide de ce banal argument qu'une réponse affirmative écarterait la conscription. Québec a voté négativement. Si Québec avait voté affirmativement, n'aurait pas le droit de présumer, à constater avec quelle rapidité vont les faits, que le bill 80 eût pu être déposé le soir même du vote? Le lendemain du scrutin, M. Hanson demandait déjà de l'action. Moins de trois semaines plus tard, le bill 80 était déposé. Sept semaines à peine après la votation, le bill subit le feu de la discussion. Ce bill 80, s'il est adopté, consacre le principe de la conscription pour service outre-mer. Ça presse donc beaucoup cette affaire-là!

Monsieur le président, je ne cacherais rien de ma pensée, car j'ai conscience de remplir un devoir. Je suis contre le bill 80, et je voterai en conséquence. En février, je votais contre le plébiscite que je qualifiais de camouflage; aujourd'hui je vote contre ce bill qui ne prouve combien j'avais raison de condamner le plébiscite. Le bill 80 est une pièce de législation antinationale parce que son adoption va ébranler, sinon détruire, cet embryon d'unité que des années d'entente et de concessions avaient à peine commencé à former. Ce bill est inutile. M. le président, si le volontariat suffit, et il serait bien superflu de prouver que seul le volontariat peut donner à notre effort de guerre sa réelle efficacité. Si je suis contre ce bill après avoir été contre le plébiscite, si la province de Québec partage ce sentiment, si toutes les personnes qui ont répondu négativement ne pensent pas d'autre façon, ce n'est pas parce que je suis et parce que nous sommes, comme une certaine presse impérialiste se complait à le dire opposés à l'effort de guerre et traités à la couronne britannique.

La province de Québec a répondu non au plébiscite. C'était son droit, comme c'était le droit de tous les Canadiens français de ce pays, et des électeurs d'origine différente qui ont exprimé une même opinion. Mais à l'heure présente, il semble

que les impérialistes, que leurs journaux se soient ligués pour diriger leurs attaques contre Québec, et contre Québec seulement.

Je n'ai rien d'un séparatiste, Monsieur le président. Je considère que le Québec ne peut pas vivre seul dans cette Confédération, comme je considère que je ne pourrais vivre seul dans aucune des huit autres provinces qui la composent. Je n'ai rien d'un nationaliste; l'idée que j'ai de la patrie embrasse la patrie entière.

### Mises au point nécessaires

Mais le temps est venu, je le crois, de faire certaines mises au point. Ces mises au point ne s'adressent nullement aux électeurs anglais de mon comté qui depuis longtemps ont appris, tout en ayant leurs opinions, à estimer leurs compatriotes de langue française, ni aux Canadiens de langue anglaise qui dans ce pays ont inlassablement collaboré avec les Canadiens d'origine française pour un meilleur et un plus grand Canada. Elles s'adressent à ce groupe de Canadiens qui sont des Canadiens par adoption et dont le pays n'est pas ici, mais ailleurs. A ces derniers je dis que l'unité nationale a toujours été maintenue dans ce pays, non parce que toutes les provinces faisaient des concessions égales, mais parce que Québec était la seule province qui consentait à l'entraîne, à notre effort de guerre. Parce qu'inlassablement elle consentait, les impérialistes l'encensaient, moins parce qu'elle le méritait que parce que sa collaboration ne mettait pas d'entraves à leur désir de domination et d'autocratie. Québec dit-elle non au plébiscite, tout de suite c'est la province indigne, c'est la province qui trahit, c'est la province qui faut redouter.

Comme on nous connaît mal, Monsieur le président. C'est sans doute parce que Québec a dit non au plébiscite que M. Carson disait, le 27 mai dernier, à Toronto, lors de la 83e assemblée annuelle de la Grande Loge de l'Ouest de l'Ontario:

"En tant que membres de l'association orangiste, nous ne voulons pas voir le contrôle de ce grand pays passer entre les mains d'une puissance aussi réactionnaire que l'Église catholique romaine, de cette sorte d'Église catholique que l'on trouve au Canada français. On devrait donner la plus entière considération aux moyens à prendre pour faire face à cette menace insidieuse qui vient de la province de Québec et qui constitue un danger pour le caractère britannique et protestant du Dominion."

### Fanatisme et ignorance

Une telle déclaration, Monsieur le président, prouve à la fois le fanatisme aveugle de son auteur et l'ignorance qu'il a de l'histoire canadienne. Le pasteur Shields, qu'on aurait dû interner depuis longtemps parce que pas un Canadien n'a créé plus que lui des préjugés pour dresser les provinces anglaises contre Québec, ne cesse pas d'attaquer notre province, notre clergé et nos institutions. C'est bon pour l'unité nationale tout cela! C'est bon pour l'unité nationale les injures que lance à Québec à ce moment la presse impérialiste de ce pays! Ignorant-ils, tous ces gens-là, que pas une province n'a eu plus de tolérance, plus de charité, je dirais même plus d'amour pour les minorités, que la province de Québec? Cela provient de notre caractère hospitalier, de notre tempérament de bonne entente, aussi de cet esprit de charité que nous enseignent notre clergé. Nous n'avons pas à rougir de notre clergé. Ceux qui veulent semer des préjugés devraient au moins un peu connaître l'histoire du pays qu'ils habitent: ils changeraient peut-être de conduite. Si ma province a ses extrémistes, je les condamne, comme je condamne ceux des autres provinces. Si on nous connaissait mieux, on constaterait bien vite qu'à la Couronne britannique nous n'avons jamais cessé d'être fidèles. Certes, les Canadiens français ne seront toujours ici qu'une minorité. Même si une fructueuse natalité élargit constamment leurs cadres, ils auront toujours contre eux l'immigration. Ils ne cherchent pas d'ailleurs à devenir les maîtres du pays, mais ils tiennent à avoir leur part de soleil, convaincus qu'ils ont eu quelque chose à dire dans la colonisation et le développement de ce pays.

Nous sommes venus ici les premiers. Lorsque l'Angleterre en 1760 envahit la France une des plus belles colonies de l'époque, nous avons accepté la défaite, mais nous n'acceptons pas d'être privés de nos droits. Si je suis juste en affirmant que l'Angleterre accorda aux nôtres des privilèges, je sais que je ne commets aucune erreur en affirmant que, même en pratiquant notre foi et en parlant notre langue, nous ne fûmes jamais des traités à la couronne britannique. Toute l'histoire prouve notre collaboration. En 1775, moins de 15 ans après la conquête, les Canadiens français épousaient la cause de l'Angleterre, à la demande même de Mgr Briand, alors évêque de Québec. Les nôtres restaient sourds aux appels des Anglais de la Nouvelle-Angleterre qui réclamaient leur indépendance, sourds même à la France qui, dans un but de revanche, avait adhéré à la cause du groupe révolutionnaire. La guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis prouva une fois de plus notre loyauté. La troisième route d'invasion — celle

de la vallée du Richelieu en direction de Montréal — fut défendue par les nôtres, de Salaberry à leur tête, à Châteauguay, un contre quinze, avec tant de bravoure et de résistance que l'armée américaine dut battre en retraite.

Si on me dit que 1837 marqua une révolution dans le Québec, j'affirme que cette révolution fut à sa façon une revendication de droits méconnus, en tout point semblable à celle que, vers la même époque, les Loyalistes de l'Ontario organisèrent, en marchant sur l'édifice municipal de cette ville, également pour revendiquer des droits ignorés. Peut-on condamner certains excès, peut-on condamner certaines attitudes, sans condamner en même temps les abus de pouvoir qui les provoquent?

En 1918, y a-t-il eu un régime qui se couvrit plus de gloire que le 22e, composé exclusivement de Canadiens d'origine française? Et dans la présente guerre, les Canadiens français ont-ils manqué à leur devoir et refusé de faire leur part? Combien des nôtres sont actuellement sous les armes en service actif? Avons-nous refusé de collaborer à toutes les oeuvres de l'Angleterre et de la nation unies? Avons-nous été opposés à l'effort de guerre?

Et Québec, dans l'esprit de certains gens, représenterait un danger pour l'empire britannique, pour la sécurité du pays! Nous serions des antibritanniques parce que nous refusons d'accepter le principe de la conscription pour service outre-mer? Je serais un traître à l'Empire parce que, comme Canadien, je condamne une mesure destinée à briser l'unité nationale du Canada, pays britannique? Traître, parce que dans un pays libre, j'ai le droit d'avoir une opinion libre et que je l'exprime? Pas des traités, monsieur l'orateur, mais des Canadiens authentiques, parce que c'est notre pays que nous aimons d'abord.

### Pouvoirs sans limites

Je voterai contre le bill 80, parce qu'il donne au gouvernement des pouvoirs sans limites. Ce bill nous demande d'enlever de la loi de mobilisation de 1940 des ressources nationales la clause 3, clause qui depuis 1940 empêchait le gouvernement de conscrire des hommes pour service en dehors du Canada. On m'objectera que le gouvernement aura le droit d'envoyer des troupes n'importe où dans le monde. On m'objectera que le gouvernement est libre d'exercer ce droit, mais qu'il est possible qu'il ne l'exerce jamais. Si le gouvernement n'exerce pas ce droit et n'a pas l'intention de l'exercer, à quoi aura donc servi ce bill, sinon à avoir soulevé pour des années à venir les Canadiens les uns contre les autres? Si le gouvernement exerce ce pouvoir, croit-il que les conséquences seront moins lourdes de responsabilités?

Si je votais pour ce bill je donnerais un cheque en blanc au gouvernement; je considère que si donner son cheque en blanc est une méthode dangereuse, même condamnable dans la vie privée, elle n'est pas moins dangereuse et pas moins condamnable dans la vie publique. Quand la clause 3 aura été biffée, le gouvernement, ayant tous les pouvoirs, pourra, par simple arrêté en conseil, imposer la conscription, quand il le voudra, sans même réunir le Parlement. Je proteste contre cet abus de pouvoir, avec d'autant plus de force que les mobilisés en vertu de la loi de 1940 seront, du soir au matin, susceptibles de partir pour outre-mer, pour n'importe où dans le monde; je proteste contre cet abus de pouvoir parce qu'on a pas le droit, après avoir assuré les mobilisés que leurs énergies étaient demandées pour la défense du pays, de les employer par la contrainte à une autre fin.

La conscription pour service outre-mer — c'est probablement la dernière fois que l'occasion nous est fournie de la dénoncer! — répuque à notre fierté québécoise; notre fierté, aux chapitres du sacrifice et du devoir, repousse toute idée de coercition. Pendant trois siècles, nos ancêtres se sont battus ici contre les Iroquois d'abord, contre la forêt et un sol ingrat ensuite; ils ont laissé à cette gigantesque tâche le meilleur d'eux-mêmes; ils travaillaient moins pour eux que pour ceux qui viendraient ensuite. Ce fait nous attache au sol canadien par des racines si profondes qu'il nous est impossible, de concevoir, ne serait-ce qu'une fraction de seconde, que notre pays est ailleurs qu'au Canada. Les impérialistes peuvent-ils donc nous empêcher d'avoir, nous aussi, notre fanatisme de l'attachement au sol? Pour ce sol du Canada, pour sa défense, nous ferons tous les sacrifices, celui de notre dernier sou, celui de notre sang, celui de notre vie.

La conscription pour service outre-mer répugne au peuple du Québec parce qu'il n'a pas oublié 1917. Notre petit peuple a pu rayer de son souvenir certains faits qui lui ont crevé l'âme à diverses époques, mais il n'a jamais oublié et n'oubliera jamais que la conscription de 1917 a été une manoeuvre politique exclusivement dirigée contre lui et contre Québec. Les erreurs commises durant l'autre guerre contre Québec ont été à la fois graves et exaspérantes, parce que les directeurs du recrutement ont refusé principalement de reconnaître avec sympa-

thie la fierté qu'inspirait à un peuple sensible son caractère distinctif.

La conscription pour service outre-mer serait encore imposée par les impérialistes, menée par les impérialistes, utilisée pour des fins impérialistes. A quelle justice pourrions-nous nous attendre quand tant d'injustices ont déjà été commises? Quelle sympathie aurait Québec? Quelle sympathie auraient nos familles loyales dans le Québec — quand à l'heure présente le système du recrutement pour la défense du pays ne tient même pas compte de cet état particulier?

### Erreur monumentale

La conscription pour service outre-mer serait une erreur monumentale, même un affront à la défense du pays. Le Canada est-il assez protégé? Est-il assez organisé pour parer aux dangers d'une invasion sur lui dans les territoires d'outre-mer? Qu'a-t-il fait l'Australie? Deux ans durant, sur tous les fronts du monde, elle a expédié la crème de ses soldats; faute d'effectifs assez nombreux pour faire face au danger, elle demanda des renforts. Quelle erreur et quelle leçon!

La conscription pour service outre-mer serait un crime parce qu'elle n'est pas nécessaire. Les ministres n'ont pas cessé de nous dire depuis six mois que le volontariat suffisait. Le volontariat a-t-il subitement failli? Au volontariat a-t-on donné toute la publicité possible? A-t-on fait, pour en assurer le succès tous les efforts nécessaires? N'a-t-on pas dans certains milieux impérialistes tenté d'entraver le volontariat, à seule fin de forcer le gouvernement à recourir à la formule suprême? S'il ne suffit pas, qu'on prenne les moyens pour en stimuler le rendement. Qu'on augmente les allocations aux familles des volontaires! Qu'on augmente le nombre des grades, qu'on s'applique à faire de la vie militaire, non pas un métier de passage, mais une carrière. Qu'on rende le volontariat intéressant, et le volontariat suffira! Qu'est-ce que représenteraient quelques millions de dollars de plus pour assurer le succès du volontariat dans une période où l'on dépense par milliards? Qu'est-ce que représenteraient quelques millions de plus en allocations pour maintenir le volontariat, pierre angulaire de notre unité nationale et de notre effort de guerre?

Conscription pour service outre-mer, les impérialistes, bleus ou rouges, la veulent. Qu'importe les objections: ils la veulent. Dites-leur que le pays compte seulement 11 millions d'habitants, soit 3 habitants par mille carré, contre 43 aux États-Unis et 489 en Angleterre; ils la veulent quand même. Dites-leur qu'il y a au Canada 5 millions et demi d'hommes, que sur ce nombre 2 millions ont moins de 17 ans et plus de 70 ans; qu'importe, ils la veulent! Dites-leur qu'il y a plus d'un million d'hommes sous les armes, qu'il en reste un million et demi pour les usines, pour les fermes, sans tenir compte des inaptes au service, des malades, des impotents; qu'importe, ils la veulent! Pourquoi la veulent-ils? Pourraient-ils eux-mêmes l'expliquer?

Protestation contre l'impérialisme

Nous savons, nous, pourquoi nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas de la conscription pour service outre-mer parce que ce genre de conscription contribue à mon avis davantage à la défense de l'Empire qu'à la défense du Canada. Mon opposition à ce bill n'est pas une protestation contre l'effort de guerre de mon pays, mais une protestation contre l'impérialisme qui veut dicter une directive au Canada. L'histoire se répète. Les impérialistes, à chaque guerre, claquent plus d'amour pour l'Angleterre que pour le Canada, et cela nous irrite. Au cours de cette guerre, en dépit du fait que tous les partis politiques se déclaraient en 1940 contre la conscription pour service outre-mer, c'est encore le même groupe d'impérialistes de Toronto, la même petite clique qui remonte à la surface. Nous sommes contre ce genre de conscription, comme l'a été l'Australie, comme l'a été l'Afrique du Sud, comme l'a été l'Irlande du Nord. Pourquoi, pour quelle raison, nous, du Canada, l'accepterions-nous? Est-ce qu'il y a une province de Québec dans ces pays-là?

Nous sommes pour un effort de guerre vraiment canadien d'abord. Certes, nous voulons aider les Alliés à gagner cette guerre. Nous avons dépensé des sommes énormes, nous avons fourni de toutes les façons, nous avons même fait un cadeau d'un milliard — soit \$100 par chaque habitant de ce pays — pour mieux prouver notre sincérité. Dans cet amas d'argent dépensé, peut-être plus à date, proportion faite de notre population, que la Grande-Bretagne ou les États-Unis, nous, les Canadiens français, avons aussi fait notre part.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BÉlair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 14c le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS-MÈRES, REMERCIEMENTS POUR EMPLOI, ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

Cours d'été

ESPAGNOL, cours d'été, mardis, mercredis et jeudis. Wellington 3155. 6-7-42

Associé demandé

\$2,000.00 Associé silencieux (Silent partner) pour coopérer à compléter entreprise industrielle. Proposition très sérieuse. Grand potentiel. Possibilité de réaliser des profits intéressants dans un délai rapproché. Références. Écrire à case 77, le "Devoir".

Nous avons dans cette guerre porté le fardeau des taxes et des impôts, accepté le bagage commun des sacrifices, accepté toutes les restrictions, apporté dans tous les domaines de la guerre — armée, marine et aviation — notre volontaire et généreuse collaboration. Ce que l'on nous a demandé de faire, nous l'avons fait. Nous avons contribué à toutes les oeuvres de guerre. La dette nationale est en train d'augmenter à ce point que nous n'en sortirons jamais. Comme tous les autres Canadiens, nous ne sommes pas restés en arrière. Mais à la conscription pour service outre-mer, mesure inutile, autocrate et antinationale, le comté de Terrebonne et son député ne consentiront jamais.

### Où va le parti libéral?

Je voterai contre le bill. J'ai été élu pour faire mon devoir et je le ferai. Mais j'ai le droit de me poser cette question: Où va donc le parti libéral? Le parti conservateur, à cause de ses extravagances et ses abus de 1917, n'a toujours été dans ce pays qu'un parti auquel manquait le souffle qui communique la vie; dans le Québec, il y a longtemps qu'il a été incinéré. Le parti libéral avait toujours prêché une politique qui s'inspirait aux sources les plus vives d'un vrai canadianisme. Le peuple avait confiance en lui. Mes électeurs avaient confiance en M. King. Encore aujourd'hui ils ne peuvent concevoir que le parti libéral, vray de notre histoire tout son prestige politique et briser l'unité nationale qui fut toujours son objectif et son idéal. Ils ne peuvent concevoir que M. King détruise lui-même ou laisse détruire, au profit d'une clique impérialiste, la politi-

que essentiellement canadienne dont il s'était fait le champion et qui avait fait la puissance et l'éclat de sa carrière parlementaire; ils ne peuvent concevoir qu'après tant d'années de confiance illimitée ils en soient rendus à se dire: "Maintenant que les deux vieux partis nous ont trompés, à qui donc aurons-nous confiance?" Ou leur dira que le bill ne fait que confirmer le résultat général du plébiscite, que ce n'est pas du tout la conscription, que le gouvernement ne l'imposera que si les circonstances le veulent, qu'il ne l'imposera peut-être jamais; mes électeurs ne croiront plus.

Comme député dans cette Chambre, comme citoyen de ce pays, je me considère non pas comme un Canadien français, mais comme un Canadien tout court. Je suis un Canadien qui est catholique. Parler le français et être un catholique ne m'empêche pas d'aimer le Canada et d'admirer la Grande-Bretagne. Mais je me dois avant tout à mon pays. Je tiens à la victoire des Alliés, je tiens à ce que nos Nations-Unies en donnant de l'argent, des vivres, des munitions, des volontaires, mais je nie à l'impérialisme le droit de nous imposer ici des directives et de nous donner des ordres. A cette heure grave de son histoire, je sens que je serai mon pays, que je ne le trahis pas, en votant contre cette mesure de conscription pour service outre-mer qui, en plus de mal aider les Alliés, va convertir le Canada en un champ de méfiances, de stériles discussions, de vains efforts et de fausse collaboration. Effort de guerre de mon pays, quels mauvais coups la clique impérialiste vient de porter!

### Indemnité à un piéton

M. le juge McDougall, de la Cour supérieure, a accueilli pour la somme de \$1318, une poursuite de M. Charles Gibbs, contre M. Robert Bress. Le demandeur traversait à pied la rue Craig, au coin de la rue Gosford, le 11 janvier 1942, lorsqu'il a été frappé par l'automobile du défendeur, et gravement blessé.

### Les attaques sur l'Angleterre

Londres, 17 (C.P.) — Communiqué des ministères de l'air et de la sécurité intérieure, mercredi: "Un peu après minuit un avion ennemi a jeté des bombes sur une place de la côte sud anglaise. Deux personnes ont été légèrement blessées."

### Retraite sacerdotale

22-26 juin

Une retraite fermée de quatre jours en silence sera donnée à la Villa Saint-Jean de la Lande, Saint-Jean, P.Q., du lundi soir 22 juin prochain au vendredi soir 26; le prédicateur sera le R. P. G. Goulet, S.J., Maître des Novices au Sault-au-Récollet.

Les prêtres, désireux de prendre part à cette retraite, n'auront qu'à faire parvenir leur nom au R. P. Joachim Primeau, S.J., supérieur de la Villa Saint-Jean, Saint-Jean, P.Q. (Tél.: 2539).

**AUSAGUENAY**  
à bord du  
**"ST-LAURENT"**  
Avec la chorale  
**St-Nicolas d'Ahuistic**  
de Montréal

VENDEDI 3 JUILLET, 7.45 p.m.

- Escales à Québec, la Malbaie, Tadoussac et Bagotville — Retour le matin du 6 juillet.
- Cabine à 2 lits et toilette, par personne... \$29 (Plus taxe 10%)

Tous repas à bord compris.

Le voyage du 26 juin avec la chorale Saint-Nicolas est entièrement vendu.

Se hâter: Billets limités.

**LE DEVOIR-VOYAGES**  
430 NOTRE-DAME EST  
Tél BÉlair 3361 - MONTREAL

**UNE DURE JOURNÉE?**

**ENRAYONS LA FATIGUE!**

**POUR MOI TOUJOURS MOLSON**

**LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT**

# Discours de M. Louis Saint-Laurent sur le bill de conscription

**"Nous sommes tous résolus à gagner la guerre, et je crois que tous, du moins la très grande majorité d'entre nous, sommes résolus de faire tout et quoi que ce soit pour la gagner"**

**"Je suis convaincu que nous voulons tous gagner la guerre et que nous sommes tous prêts à nous soumettre à toute mesure qui peut devenir absolument nécessaire à cette fin"**

**"Le devoir de citoyenneté de porter les armes, de combattre et de mourir est un devoir qu'un citoyen doit seulement à son propre pays"**

**Les deux races au Canada — Deux concepts différents du patriotisme canadien — Le colonialisme est l'un des obstacles sur la voie de l'unité nationale du Canada"**

Ottawa, 17. — Voici un résumé substantiel du discours que M. Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, a prononcé hier soir en appuyant le bill amendant la loi de mobilisation:

Le ministre de la Justice s'excuse en français de faire son discours en langue anglaise. C'est qu'il ne veut pas être accusé de ne pas dire en anglais ce qu'il a l'intention de dire au sujet des relations des Canadiens de langue anglaise et des Canadiens de langue française.

L'agitation autour du bill no 80 peut sembler regrettable. Ce bill est la conséquence logique "du vote donné au plébiscite et l'attitude de ceux qui favorisent son adoption et de ceux qui s'y opposent est peut-être la conséquence de la façon suivant laquelle les électeurs se sont eux-mêmes divisés."

Ces divisions ne sont pas irréductibles et "on ne doit pas les regarder avec découragement."

"Il me semble que ces divisions sont les conséquences de la situation dans laquelle la Providence a placé les citoyens de cette nation."

M. Saint-Laurent dit que les Canadiens agissent d'une façon réaliste, mais que dans leurs discours, leurs discussions et leurs dissensions, "ils adhèrent trop souvent à des fantaisies et à des idées qu'il est difficile de concilier."

Il parle des qualités des deux races: "La Providence a placé des rejets vigoureux des deux races côte à côte sur cette nouvelle terre d'Amérique et, vérité irréfragable, les a obligés à travailler ensemble à l'édification d'une nouvelle nation sans enlever ni aux uns ni aux autres leurs traits caractéristiques."

M. Saint-Laurent déclare que "c'est le seul matériel avec lequel une nation canadienne puisse se former."

"Si nous espérons, dit-il, qu'un esprit national unisse notre peuple plus étroitement, nous devons nous rappeler que cet esprit doit comporter la fierté de l'individu dans un état social bien ordonné dans tout le Dominion, aussi bien que la beauté et les richesses de ses provinces dispersées."

M. Saint-Laurent développe ensuite l'idée qu'un esprit national ne doit pas s'attacher au sol seulement, mais aux hommes qui l'habitent et à leurs moeurs.

La nation canadienne a fait des progrès depuis vingt ans. "En dépit des difficultés de ces heures, dit-il, en dépit de tout ce qui a été dit et écrit depuis quelques mois, et même en dépit du vote qui sera donné sur ce bill, ce progrès ne sera pas anéanti."

### L'obligation du citoyen

Le Canada a encore beaucoup de progrès à accomplir. Le ministre rappelle que M. Hanson a déclaré à son sujet qu'il avait "une vision étroite, limitée et indignée" parce qu'il avait écrit que le Canada se battait "pour sa propre survivance."

M. Hanson reprochait au ministre de ne pas avoir parlé de la survivance du monde ou des nations unies.

"Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit, poursuit M. Saint-Laurent. Je ne me sens coupable en aucune façon en disant que le devoir de citoyenneté de porter les armes, de combattre et de mourir est un devoir qu'un citoyen doit seulement à son propre pays."

"Sans doute, la survivance de notre pays peut exiger, comme c'est le cas actuellement, une participation complète dans l'entreprise qui est la sienne et celle des autres nations réunies ensemble pour faire un ennemi commun."

"Mais au-delà de cela, je ne reconnais pas d'obligation."

"Il peut être glorieux de combattre et de mourir pour le salut du monde, pour le salut des nations unies, pour le salut de la démocratie et de la civilisation chrétienne. Mais cela n'est pas un devoir que la citoyenneté impose comme une obligation corrélatrice des droits que la citoyenneté garantit comme privilèges."

"Il ne faut pas s'attendre à ce que notre loyauté soit basée sur l'affection traditionnelle ou le sentiment, mais elle est basée presque uniquement sur un point de vue utilitaire."

"A cause de ce point de vue, notre premier devoir est envers le Canada et les intérêts du Canada doivent venir en premier lieu. Plusieurs croient que le Canada, lors de la dernière guerre, est entré dans le conflit beaucoup plus tôt que ne l'exigeaient les intérêts canadiens."

"Malgré que plusieurs combattent volontairement pour la France pour des raisons sentimentales, personne n'oserait dire que c'est un devoir national pour les Canadiens de combattre pour la France."

"De la même façon, malgré que plusieurs voudraient combattre volontairement pour le Royaume-Uni, on ne doit pas croire ici que c'est un devoir national pour les Canadiens comme tels de le faire."

Telle est la manière de voir du ministre. C'est "vrai patriotisme canadien n'est inférieur à aucun sentiment d'un autre citoyen du pays."

"A mon avis, poursuit-il, la conscription ou l'anticonscription n'est pas une preuve véritable de ce patriotisme."

qu'ils s'opposent, dit-il, c'est un symbole que ce mot renferme. Dans leur esprit, la conscription est la théorie qui peut les forcer à combattre et à mourir pour des causes autres que la défense et la survivance de leur propre pays."

M. Saint-Laurent explique que la confusion soulevée sur la question de la conscription n'est qu'une manifestation des "motifs fondamentaux de la plupart de nos difficultés."

### Tweedsmuir et Bennett

Il y a deux concepts différents du patriotisme canadien. L'un est celui des Canadiens d'origine française et "de la majorité des Canadiens d'autres origines". Il s'exprime dans la phrase de lord Tweedsmuir: "Le Canada est une nation souveraine et ne peut se faire dicter docilement sa conduite par la Grande-Bretagne, par les Etats-Unis et par quelqu'un d'autre."

La première loyauté du Canada n'est pas envers le Commonwealth britannique, mais envers le Canada et le roi du Canada et ceux qui le nient font, à mon avis, un grand tort au Commonwealth."

L'autre concept, poursuit M. Saint-Laurent, est caractérisé par un attachement aveugle, sentimental, orgueilleux et souvent arrogant envers l'Angleterre, non seulement comme la mère-patrie, mais comme la véritable patrie vers laquelle tous les coeurs britanniques doivent se tourner."

M. Saint-Laurent donne deux exemples de cette mentalité "aveugle".

Il rappelle que M. Bennett a dit à son départ du Canada: "Je retourne chez moi", tandis qu'un autre ancien premier ministre du Canada répondait: "Comme je vous envie" (M. Meighen).

Le ministre cite ensuite un article d'un journal de Toronto qui blâmait amèrement M. King d'avoir dit, lors de son dernier voyage à Londres, que le Canada ne serait pas entré en guerre seulement pour l'amour de l'Angleterre, si Hitler n'avait pas menacé l'univers entier et le Canada lui-même."

"J'ai découpé cet article, poursuit M. Saint-Laurent, en répétant ses coups directs aux imperialistes torons, parce qu'il me semble qu'il révèle la véritable mentalité d'un certain nombre de nos compatriotes de langue anglaise."

"Pour eux, il semble que le Canada ne fut jamais et ne sera jamais autre chose qu'une colonie conquise. L'évolution constante du dernier siècle de l'histoire canadienne et même le Statut de Westminster demeurent pour eux absolument sans signification."

"Sir Robert Borden n'était pas de cette école. Mais il y en a encore trop parmi les membres de l'opposition, leurs amis et leurs partisans dans certaines sections du Canada dont les pas ont traîné sur la voie suivie par la nation canadienne depuis les jours de William Lyon Mackenzie et Papineau, ceux de John MacDonalld et Cartier, de Laurier et de Rowell jusqu'aux jours du premier ministre actuel et de mon prédécesseur, M. Lapointe."

"Le colonialisme est l'un des obstacles sur la voie de l'unité nationale au Canada."

"Nous Canadiens, au moins dans ma province, nous ne sommes pas que cette guerre soit seulement une contribution d'un autre pays à la cause commune."

"Nous croyons que le Canada est dans cette guerre pour lui-même et pour ses propres intérêts et sa propre survivance. Malgré notre admiration pour Roosevelt et Churchill, nous croyons que le porte-parole véritable du Canada au conseil des nations unies est le premier ministre du Canada. Nous déplorons que ce fait soit trop souvent oublié."

M. Saint-Laurent affirme qu'un autre obstacle à l'unité est le fait que plusieurs pensent à cette guerre comme si elle était la même que la précédente, avec des masses énormes d'infanterie. Ce n'est pas la même chose. Le front est partout et ce n'est pas en concentrant des troupes sur un point donné que nous aurons la victoire."

La guerre est partout, sur les sept mers, dans les airs, dans les usines, dans les chantiers maritimes et sur les fermes. Elle menace notre propre territoire."

"Je ne puis concevoir, dit encore M. Saint-Laurent, comment on peut prétendre, alors, que nous manquons à notre devoir si nous n'envoyons pas cinq ou six fois plus de soldats en Europe et je suis sûr que beaucoup de Canadiens en pensent ainsi."

"Personne ne nie que toutes nos ressources humaines doivent être employées. Mais comment et où elles doivent servir le plus efficacement est une question qui ne sera pas résolue par la fantaisie de ceux qui ont réclamé constamment la conscription pour l'outre-mer."

Un autre obstacle à l'unité, c'est le fait que beaucoup de Canadiens croient que nous ne pouvons avoir de conscription totale sans cette sorte de conscription.

L'Australie, l'Irlande du nord n'ont pas la conscription, s'écrit M. Saint-Laurent; est-ce que le chef de l'opposition les accuse de ne pas faire la guerre totale?"

"Un autre obstacle à l'unité est l'accusation portée contre les Canadiens français à savoir que leurs chefs, particulièrement leur clergé,

les empêchent délibérément de s'enrôler en plus grand nombre, dans le but d'augmenter leur proportion dans la population canadienne. Cette augmentation est ce que les Shield et les Silcox et même le *Globe and Mail* appellent "la mainmise des Canadiens français sur le Dominion."

M. Saint-Laurent lit des passages de la lettre des évêques catholiques, où ces derniers engagent leurs fidèles à combattre pour la patrie.

"Voici, dit-il, l'attitude du clergé de ma religion et je puis ajouter que sur cinquante-cinq signataires de cette lettre pastorale, trente-cinq sont de ma race."

Le séparatisme "Sans doute, il y a aussi des extrémistes dans ma race. Vous avez été peut-être scandalisés d'entendre les déclarations séparatistes?"

M. Saint-Laurent dit qu'il ne faut pas y accorder d'importance et que "cela n'est pas ce qu'ambitionnent les jeunes hommes de ma race."

"J'ai causé avec des chefs sérieux du mouvement nationaliste et j'ai reçu d'eux l'assurance — et je crois qu'ils étaient sincères — qu'aucun d'entre eux ne songe à établir un Etat français indépendant sur ce continent, du moins pas durant l'existence de ceux qui vivent actuellement."

"Nous, d'origine française, sommes environ trois millions de la population canadienne. Cent soixante-quinze ans de relations avec les britanniques ont démontré d'une façon concluante que nous ne serons pas assimilés. Nos ancêtres ont été ici depuis plus de trois siècles et les membres de ma famille ont été témoins de tous les événements importants de l'histoire canadienne."

"Nos racines plongent profondément dans ces terres que nos ancêtres ont arrachées aux forêts primitives. Le Canada est notre patrie et notre seule patrie. C'est ici que nous sommes liés par des liens indissolubles et c'est ici que nous devons rester. Il n'est pas d'autres pays au monde où nous, Canadiens de race française, pouvons aller; mais nous ne sommes pas seuls ici. Nous comptons moins de trente pour cent de la population du Canada, moins de 2 pour cent de la population de langue anglaise du continent nord-américain."

"Nous savons que nous ne pourrions pas plus dominer le Canada que le Canada ne pourrait dominer le continent nord-américain; et nous ne désirons pas dominer qui que ce soit. Mais nous voulons qu'on nous reconnaisse comme partenaires et citoyens partout au Canada. Nous sommes Canadiens et nous avons l'intention de le rester."

Le ministre de la Justice note ici que le Canada est devenu le "Dominion du Canada" depuis ces dernières 75 années, par la loi de l'Amérique britannique du Nord. Il souligne que cette loi n'a pas créé une situation idéale, car il n'y a rien d'idéal pour une nation de voir sa souveraineté partagée entre différents gouvernements et diverses législatures."

Mais le problème que devaient résoudre les Pères de la Confédération était réel et il fallut qu'il fût résolu d'une façon réaliste."

Il se peut que ce problème ne soit pas aussi aigu aujourd'hui qu'à cette époque, mais il n'en existe pas moins et les Canadiens qui pensent, ceux qui savent affronter les faits d'une façon réaliste — et ils sont la majorité partout — devraient encore le résoudre de la même façon."

Cette guerre, continue M. Saint-Laurent, constitue un autre problème et un problème très réel. Certains ont peut-être cru au début de la guerre qu'il ne s'agissait encore que d'une guerre européenne. Mais nous avons bientôt été forcés de reconnaître son véritable caractère et de reconnaître également qu'il fallait gagner ou alors le Canada disparaîtrait avec la civilisation chrétienne."

"Nous sommes tous résolus, dit-il, à la gagner, et je crois que tous, du moins la très grande majorité d'entre nous, sommes résolus de faire tout et quoi que ce soit pour la gagner."

### La Ligue pour la défense du Canada

Le ministre de la Justice discute ensuite de la Ligue pour la défense du Canada. Il dit d'abord que nombre de gens sont violemment opposés à la conscription. On peut croire qu'ils constituent un obstacle à l'unité nationale.

"Mais ne vous semble-t-il pas singulier, commente M. Saint-Laurent, qu'après d'être écoutés du peuple de ma province, ces gens ont dû s'intituler Ligue pour la défense du Canada?"

Il se peut qu'ils n'envisagent pas la défense du Canada comme vous ou moi, continue-t-il, mais ils reconnaissent que le peuple était aussi déterminé que vous ou moi à ce que le Canada soit défendu et défendu avec succès."

"Je ne crois pas que cette Ligue constitue une menace sérieuse à l'unité ultime du Canada. De tels mouvements peuvent être sincères, mais à moins de traiter des problèmes nationaux d'une façon réaliste et réalisable, ce ne sont pas des mouvements qui durent."

M. Saint-Laurent apporte ici, à

l'appui de ses affirmations, l'exemple du manifeste lancé, en 1849, par la Ligue pour la séparation du Canada de l'Empire britannique, formée à Montréal. Le manifeste était signé par 793 éminents citoyens de Montréal.

Le ministre conclut que rien n'est resté de ce mouvement.

"La véritable Ligue pour la défense du Canada, dit-il, en ce qui concerne le peuple du Québec, n'a pas de rôle signalé, ni membres attirés, ni officiers élus pour parler en son nom. Ses porte-parole ont généralement été les chefs de mon Eglise. Ce sont eux qui ont donné la véritable direction en 1775 et en 1812. Ce sont eux qui ont pacifié le peuple de ma province après la révolte de 1837."

"Ce sont eux qui ont facilité l'acceptation par le Bas-Canada du pacte fédératif. Et ce sont eux encore qui disent au peuple de ma race et de ma religion maintenant: "Le danger se rapproche de nous et menace davantage chaque jour: l'amour de la patrie et la dévotion au devoir trouvent leur plus haute expression en ceux qui entrent courageusement dans le service actif sur terre, sur mer et dans les airs."

### La motion de la Législature

M. St-Laurent donne ensuite des détails sur le sens véritable de la motion adoptée par la Législature de la province de Québec sur la conscription. Afin de dissiper les interprétations fantaisistes, il lit le texte de la motion:

"Attendu, y est-il dit, que la province de Québec, par la voix de sa Législature, entend réaffirmer son inaliénable détermination de poursuivre de l'avant, de concert avec les autres provinces du pays, l'effort de guerre commencé depuis le début des hostilités, jusqu'à la victoire finale;

"Attendu que la loi de mobilisation et le système du volontariat qui qu'établit le début de la guerre ont tous deux donné des résultats dont l'efficacité a été récemment reconnue par les chefs politiques et militaires des divers pays alliés;

"Attendu que le système du volontariat garantit mieux l'étendue et l'efficacité de la production canadienne;

"Cette Chambre réitére la volonté indéfectible de tous ses membres pour soutenir le meilleur effort de guerre possible, mais elle exprime le désir que le gouvernement fédéral s'en tienne à sa politique d'enrôlement volontaire et n'impose pas la conscription pour l'outre-mer."

Le ministre souligne que seuls quatre députés de langue anglaise et trois de langue française ont voté contre cette résolution.

M. Saint-Laurent expose ensuite l'esprit de l'amendement du premier ministre à la loi de mobilisation.

"Il s'agit, dit-il, d'un bill pour demander un statut et pour étendre les pouvoirs conférés par ce statut. Ni le statut original, ni l'amendement ne déterminent ce que l'on doit faire pour gagner la guerre. Mais ils donnent au gouvernement le pouvoir d'adopter toutes mesures qui peuvent être requises à cette fin."

Je suis convaincu que nous voulons tous gagner la guerre et que nous sommes tous prêts à nous soumettre à toute mesure qui peut devenir absolument nécessaire à cette fin."

M. Saint-Laurent cite alors quelques paragraphes d'un éditorial publié par un journal d'Ottawa, où il est écrit que "le gouvernement canadien trahirait son devoir si, en cas d'absolue nécessité, il ne recourait pas à la conscription pour service outre-mer."

### Question de confiance

"La question, continue le ministre, de savoir si oui ou non on devrait adopter cette loi, constitue une question de confiance que le gouvernement ne l'emploiera que si et lorsqu'elle sera devenue nécessaire."

M. Saint-Laurent a ensuite parlé du départ de M. P.-J.-A. Cardin, du cabinet King: "J'ai été surpris et peiné d'apprendre de mon ancien collègue, alors ministre des Travaux publics et du Transport qu'il ne pouvait pas soutenir ce projet de loi et croyait de son devoir de démissionner."

"J'ai été très peiné en vérité de me séparer de mon collègue, mais en dépit des difficultés que l'avenir peut réserver aux membres de ce gouvernement, j'ai cru de mon devoir de porter ma part des responsabilités."

M. Saint-Laurent déclare à ce propos qu'il n'est pas vrai que ce projet de loi n'est qu'uniquement une affaire de jugement et non de volonté. Nous sommes élus, dit-il, pour conduire de notre mieux les affaires de notre pays. J'accepte ces responsabilités parce que j'ai toujours cru que la collaboration entre les Canadiens anglais et les Canadiens français était possible."

Le ministre remercie ensuite les députés, le cabinet et la presse du pays qui lui ont fait, dès son entrée au gouvernement, le meilleur accueil. Il fait brièvement l'éloge de l'ancien ministre de la Justice auquel il a succédé: Ernest Lapointe, et exprime l'espoir qu'il pourra être de quelque secours pour aider à la bonne entente entre les deux races du pays, "tâche digne de tout vrai Canadien". Il a demandé à cette fin aux citoyens des deux groupes ethniques de travailler à éviter les froissements et les chocs.

"Les Canadiens n'ont que faire d'être apaisés, mais tous les Canadiens doivent être inspirés par une plus grande confiance en la sincérité et la droiture de leurs compatriotes."

"Je crois que le gouvernement canadien actuel, terminé le ministère de la Justice, composé de Canadiens sincères tirés des principales professions qui forment la population canadienne, mérite la confiance, même en temps de crise, qu'il fera ce qu'il faut faire au bon moment et de la bonne façon."

"Et je voterai pour ce bill soit adopté parce que je crois que son adoption est l'expression de cette confiance et du désir que le Canada survive, et que les générations futures de Canadiens bénéficient, comme nous en avons bénéficié, du droit des hommes, riches ou pauvres, d'être traités en hommes; le droit des hommes de faire les lois par lesquelles ils se gouvernent; le droit des hommes de travailler où ils le voudront; le droit des femmes à la sérénité et à la sainteté du foyer; le droit des enfants de jouer en sécurité sous un ciel pacifique; le droit des vieillards et des femmes à la tranquillité de leur crépuscule; le droit de dire la vérité de nos coeurs; le droit de prier, de notre façon, le Dieu en qui nous croyons."

Communiqué du Caire  
Caire, 17 (A.P.) — Communiqué des quartiers généraux anglais, mercredi:

"Nos troupes ont brisé hier une attaque des forces blindées ennemies sur nos positions à Acroma, qui se sont continuées tout le jour, ont été repoussées."

"Une force ennemie qui s'est constituée en face de nos positions à El Adem, n'a pas réussi à attaquer."

### France

## Allocution de Pétain à l'occasion du second anniversaire de la demande d'armistice

**Confiance en l'avenir de la France — L'ouvrier souffre et le paysan devient impatient — Les individus sont aussi à blâmer — Resté debout sous l'orage**

Vichy, 17 (A.P.) — Le maréchal Pétain, dans un discours diffusé par la radio, à l'occasion du second anniversaire de la demande d'armistice à Hitler, a déclaré aujourd'hui qu'il n'a pas perdu confiance dans l'avenir de la France.

"J'ai souffert beaucoup et souvent du fait qu'au lendemain de la défaite trop de Français ont été incapables de se montrer à la hauteur des circonstances. Cependant, je ne perds pas confiance. La stupidité, la négligence et les reproches ne m'ont pas abattu. Je demande à Dieu que même après ma mort, je puisse réaliser mon espoir pour le salut de la France."

Le maréchal a dénoncé les profiteurs, en déclarant: "Si la colère me prend, c'est d'abord contre les injustices qui se sont produites, contre la dureté de coeur, contre les viles puissances de l'argent qui rendent aujourd'hui la protection du peuple doublement nécessaire."

Un début de son allocution de six minutes, le maréchal a déclaré: "Français, le 17 juin 1940, à l'heure tragique de la demande d'armistice, je vous ai demandé de faire votre angoisse et de mettre

toute votre espérance dans les destinées de votre pays. Une année plus tard, le 17 juin 1941, je vous déclarais que la route serait longue et dure. Aujourd'hui, je ne puis vous parler en termes différents.

"Je ne me cache pas, a-t-il ajouté, le faible écho que mes appels ont obtenu... L'ouvrier souffre et sa passivité forcée ne peut être interprétée comme de la résignation; le paysan devient impatient!"

Pétain admet aussi les réelles déficiences de l'Etat, mais il ajoute que les individus sont aussi à blâmer si parfois le mécontentement augmente et si la colère gronde. Il a terminé en disant: "Chassez le doute de vos esprits, chers amis, et si vous pouvez en bannir l'amère critique, pensez au chef qui vous aime et qui, pour vous, reste debout sous l'orage. Il voudrait faire plus pour vous. Permettez-lui au moins en ce second anniversaire de l'une des dates les plus cruelles de notre histoire, de vous faire partager le grand espoir qui l'anime toujours pour le salut de notre pays qu'il demande à Dieu de pouvoir obtenir même après sa mort."

### ETATS-UNIS

## Nouveau programme naval

**L'accent sur les porte-avions**

Washington, 16 (A.P.) — Le comité naval de la chambre des représentants a approuvé aujourd'hui un programme de construction de navires de \$8,550,000,000 — mesuré sans précédent et qui aura pour effet de doubler la flotte états-unienne.

Le bill démontre que la marine de guerre du pays place l'accent sur les porte-avions; le programme ne comporte aucune appropriation pour de nouveaux cuirassés; il comprend 1400 navires de divers genres, dont plus de 400 unités de combat dans les catégories des porte-avions, croiseurs et contre-torpilleurs.

Le président du comité, M. Carl Vinson, a dit que la construction des porte-avions commencera cette année, et que celle des autres grosses unités commencera l'an prochain. La mise en chantier des porte-avions se fera immédiatement. Le bill autorise la construction de 500,000 tonnes de porte-avions, 500,000 tonnes de croiseurs lourds et légers, et 900,000 tonnes de contre-torpilleurs et de navires d'escorte.

Me Jalbert, chevalier de la Légion d'honneur et membre éminent du Barreau de Woonsocket, a reçu un doctorat honorifique en droit. M. Gauthier a reçu un doctorat en pédagogie.

## La collation des diplômés à Laval

**Docteurs honorifiques à MM. Eugène Jalbert et Robert Gauthier**

Québec, 17 (D.N.C.) — La cérémonie toujours imposante de la collation des diplômés à l'Université Laval a revêtu, hier soir, un caractère de particulière solennité.

## En effet, c'est en présence du premier ministre de la province de Québec, M. Adélard Godbout, du ministre des Mines dans le cabinet ontarien, M. Robert Laurier, de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Alexandre Vachon, du recteur de l'Université, Mgr Camille Roy, du corps professoral et d'un nombreux et distingué auditoire que les étudiants, revêtus de la traditionnelle toge, ont reçu leurs diplômes.

Deux champions de la langue française, Me Eugene Jalbert, de Woonsocket, Rhode-Island, et M. Robert Gauthier, directeur général de l'enseignement du français, en Ontario, ont reçu à cette occasion des doctorats "honoris causa", de l'Université Laval. En honorant ces deux compatriotes, l'Université a voulu rendre hommage aux Franco-Américains et aux Franco-Ontariens dont MM. Jalbert et Gauthier sont deux des plus illustres représentants.

Me Jalbert, chevalier de la Légion d'honneur et membre éminent du Barreau de Woonsocket, a reçu un doctorat honorifique en droit. M. Gauthier a reçu un doctorat en pédagogie.

Me Jalbert, chevalier de la Légion d'honneur et membre éminent du Barreau de Woonsocket, a reçu un doctorat honorifique en droit. M. Gauthier a reçu un doctorat en pédagogie.

## Pour empêcher l'inflation en Allemagne

Berne, 16 (A.P.) — Le gouvernement allemand a interdit aujourd'hui la vente de valeurs mobilières (actions et obligations) à tout autre qu'à la Trésorerie allemande, ce qui permettra au gouvernement de prendre le contrôle de toute industrie allemande en aucun temps, par des moyens légaux. Les détenteurs d'obligations ou d'actions qui vendront ainsi forcement au Trésor, seront payés au prix du marché du 31 décembre 1941, soit de 10 à 16 pour cent plus bas que les prix payés ces jours derniers. On croit que la mesure est destinée à empêcher l'inflation.

# Seul Forsyth vous assure...

## cette VERITABLE ELEGANCE!



Visitez notre choix varié de pantalons "Slacs" d'été.



**Fête des peres 21 juin**

Malgré les imitations nombreuses des modèles de chemises de sport qui ont été lancées sur le marché: seul "Forsyth" vous assure cette mâle assurance, car la coupe du collet, l'ampleur de la chemise et des manches ainsi que les deux poches au lieu d'une font pour beaucoup pour assurer de la virilité à cette chemise de sport si populaire de "Forsyth".

**Pour une meilleure durée exigez la CRAVATE "FORSYTH"**

La confection soignée, le choix des tissus et la résistance des coutures des cravates aux teintures les plus gales pour l'été.

Toutes les nouvelles teintes d'été

**Chemise de Toilette "FORSYTH"**

"Forsyth" ne lance jamais une chemise ou une teinte de chemise qui ne soit exclusive et de bon goût: c'est ce qui fait dire aux élégants: "Nous n'aurons jamais à échanger une "Forsyth"."

1.65 à 5.00

**PYJAMAS "FORSYTH"**

Les pyjamas "Forsyth" sont reconnus depuis longtemps pour la nouveauté de leurs modèles et le bon goût de leurs teintures.

2.25 à 5.00

# R. LEMIEUX

MERCERIES et HABITS pour HOMMES

1655 rue MONT-ROYAL Est    Chérier 9653

UNE SATISFACTION INSURPASSABLE

# LA VIE SPORTIVE

## Les Royaux ont gagné la première mais ont perdu la deuxième, hier

Chapman a réussi un blanchissage contre les Chefs mais Chet Kehn a dû encaisser un échec en dix manches — Le club Montréal est passé en deuxième position — Les Ours ont perdu deux parties à Rochester pendant que Toronto triomphait du Jersey City — La dernière joute de la série contre les Chefs cet après-midi — Les Giants seront ici demain

Tous les clubs de la Ligue Internationale ont aidé la cause du Montréal hier car les Ours de Newark ont perdu deux joutes à Rochester pendant que les Leafs ont vaincu les Giants de Jersey City et que les Orioles de Baltimore ont triomphé des Bisons de Buffalo alors que les Royaux de Montréal parvenaient à diviser avec les Chefs de Syracuse. Ces résultats ont permis aux Montréalais de remonter en deuxième position avec un léger avantage dans le pourcentage sur les gars de Jersey City et avec trois parties et demie en déficit avec le Newark, qui occupe le premier rang dans le circuit du président Frank Shaughnessy.

Les Royaux jouaient leur deuxième programme double contre la Syracuse au stade de l'avenue Delo Symier et après avoir gagné la première partie par 3 à 0 les hommes du président Hector Racine ont perdu la finale par 7 à 4 dans un duel de dix manches.

Bob Chipman, qui nous est arrivé récemment des Dodgers de Brooklyn, a lancé en maître dans la première joute de la soirée et il a pu tenir ses rivaux à trois coups réussis seulement pendant que le club Montréal obtenait deux coups de plus sur les balles de Blackwell.

Chipman fut constamment maître de la situation et ne fut jamais en danger tandis que les coups des Royaux contre Blackwell ont été frappés en temps opportun. Tatum fut le gros canon du Montréal dans cette joute en frappant trois fois en lieu sûr tandis que Sherlock aida son coéquipier en frappant deux coups sûrs.

Le champ intérieur du Montréal a fait sa part dans cette rencontre, car deux doubles-joux ont aidé Chipman, Rojek, Sherlock et Burge ont été les auteurs de ces doubles-joux, les deux seuls exécutés dans la partie initiale.

Trois mille personnes ont pu applaudir Chipman lorsqu'il enregistra sa deuxième victoire de la saison et l'on fit une ovation au lanceur gagnant lorsque la joute prit fin.

Dans la deuxième partie les Chiefs s'assurèrent la victoire à la dixième manche lorsqu'ils se rallièrent à la suite d'une faiblesse subite du lanceur Kehn pour compter six points tandis que les Royaux, quoique se montrant fort menaçants et forçant Wade à prendre le chemin des douches dans cette manche supplémentaire, furent impuissants à éviter l'échec.

Kehn avait fait belle figure dans les neuf premières manches mais à la dixième il accorda cinq coups sûrs, dont trois doubles, et pour nuire davantage à sa cause il atteignit deux frappeurs avec la balle.

De la Cruz remplaça Wade à la dixième lorsque celui-ci donna deux coups simples et deux buts sur balles et les trois points enregistrés par les Royaux furent obtenus gratuitement lorsque des joueurs furent passés au premier au moment où les buts étaient remplis.

Les Royaux et les Chiefs termineront leur série cet après-midi avec une seule partie qui commencera à quatre heures et tout semble indiquer que Max Macon sera le lanceur qui sera envoyé au monticule par Clyde Sukeforth. Red Barrett ou Nate Andrews sera le choix du gérant du Syracuse. Demain ce sera au tour des Giants de Jersey City de venir batailler avec nos portecouleurs.

**Les résultats dans le circuit des majeures**

**Américaine**

HIER: Detroit 7, New-York 6. New-York 5, Detroit 3. Boston 4, St-Louis 2. Chicago 2, Philadelphie 1. Washington à Cleveland, remis.

LE CLASSEMENT: G. P. P.C. New-York 42 14 750. Boston 33 23 589. Cleveland 31 28 523. Detroit 32 31 508. St-Louis 28 33 439. Chicago 33 33 411. Philadelphie 25 38 397. Washington 22 36 373.

AUJOURD'HUI: New-York à Detroit. Boston à St-Louis. Washington à Cleveland, soir. Philadelphie à Chicago.

**Nationale**

HIER: St-Louis 4, New-York 3, 10 m. Cincinnati 5, Boston 0. Philadelphie 5, Pittsburgh 1. Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT: G. P. P.C. Brooklyn 38 16 794. St-Louis 33 29 615. Cincinnati 30 27 526.

**BASEBALL AU STADIUM**  
Chiefs de Syracuse vs Royaux de Montréal  
Aujourd'hui à 4 heures p.m.  
Demain soir à 8.45 p.m.  
Giants de Jersey-City

### Résultat détaillé des deux joutes:

SYRACUSE	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Rosen, c.c.	2	0	1	0	4
Williams, a.c.	3	0	0	0	1
Adams, 2b.	2	0	0	1	4
Mele, c.d.	3	0	0	2	0
Deal, c.g.	3	0	1	1	0
Juelich, 3b.	3	0	0	1	1
Shokes, 1b.	3	0	1	6	1
Lakeman, r.	2	0	0	2	0
Blackwell, l.	2	0	0	1	0

Totaux 23 0 3 18 7

### MONTREAL

Tatum, 3b.	4	0	3	1	1
Rojek, a.c.	3	0	0	1	3
Moore, c.g.	3	0	0	2	0
Graham, c.d.	3	0	0	1	0
Burge, 1b.	1	1	0	8	1
Morgan, c.g.	3	0	0	0	0
Dapper, r.	3	0	0	5	0
Sherlock, 2b.	2	2	2	2	3
Chipman, l.	1	0	0	1	1

Totaux 23 3 5 21 9

Syracuse 00000000-0  
Montréal 001200x-3

Sommaire — Erreurs: Williams, Sherlock. Points produits par Moore, Tatum. 2-buts: Sherlock. Sacrifice: Chipman. Doubles-joux: Rojek à Sherlock à Burge 2. Laissez sur les buts: par Syracuse 4, par Montréal 8. Buts sur balles: de Chipman 2; de Blackwell 5. Retirés au bâton par Chipman 5; par Blackwell 1. Arbitres: Van Grafan et Fowler. Temps: 1h. 20.

### Deuxième partie:—

SYRACUSE	a.b.	p.	c.s.	r.	a.
Rosen, c.c.	5	0	1	3	0
Williams, a.c.	6	1	2	3	4
Adams, 2b.	4	1	2	6	4
Mele, c.d.	4	0	2	1	0
Deal, c.g.	5	1	1	3	0
Juelich, 3b.	3	2	1	1	1
Shokes, 1b.	5	1	2	10	1
Bottrarin, r.	3	0	0	7	1
Wade, l.	3	1	1	0	2
De La Cruz, l.	0	0	0	0	0

Totaux 40 7 12 30 15

### MONTREAL

Tatum, 3b.	2	1	1	2	0
Rojek, a.c.	4	1	1	5	3
Moore, a.c.	3	0	0	3	0
Graham, c.d.	4	0	0	2	0
Burge, 1b.	4	0	0	10	3
Morgan, c.g.	2	1	1	3	0
Sherlock, 2b.	4	0	0	2	0
zzzDapper, r.	4	0	0	2	0
Howell, r.	3	0	0	2	2
Furillo, l.	1	0	0	0	0
Kehn, l.	3	0	1	1	4
zzzMacon, l.	1	1	0	0	0

Totaux 32 4 4 30 17

zFrappe pour Howell à la 10e.  
zzFrappe pour Kehn à la 10e.  
zzzFrappe pour Sherlock à la 10e.

Syracuse 0000100006-7  
Montréal 0100000003-4

Sommaire — Erreurs: Wade et Adams. Points produits par Howell, Mele, Deal, Shokes 2, Wade, Rosen, Moore, Graham, Morgan, 2-butif: Shokes 2, Kehn, Deal, Adams, Wade, Rosen. But volé: Morgan. Sacrifice: Rojek. Doubles-joux: Wade à Williams à Shokes; Rojek à Sherlock à Burge; Williams, sans aide. Laissez sur les buts: par Syracuse 10, par Montréal 9. Buts sur balles: de Kehn 5, de Wade 9, de DeLa Cruz 1. Retirés au bâton par Kehn 1, par Wade 3, par DeLaCruz 1. Coups sûrs sur Wade 4 en 9 1-3 reprises, sur DeLaCruz 0 en 2-3. — Frappé par le lanceur Kehn (Juelich et Adams). Balle passée: Bottrarin. Lanceur gagnant: Wade. Arbitres: Fowler et Van Grafan. — Temps: 2h. 30. Assistance: 3,000.

### Les Trifluviens perdent contre les Oneonta

Les Trois-Rivières, 17 — Les Trifluviens ont dû baisser pavillon devant les joueurs du Oneonta, hier, alors que ces derniers ont décroché les honneurs de la victoire par 1 à 0, dans une joute régulière de la Ligue Canado-Américaine, limitée à sept manches et disputée en cette ville.

Fine, qui était au monticule pour les visiteurs, se mit en évidence en retirant huit frappeurs au marbre, tandis que Tennyson n'accorda que cinq coups sûrs aux visiteurs, soit un de moins que les Trifluviens.

Résultat détaillé de la joute.

ONEONTA	AB	P	CS	R	A
Hemingson, 2b	4	0	0	4	4
Chapman, ac	3	0	0	2	2
Barnes, cd	3	0	1	0	0
Zagami, 1b	3	1	1	8	1
Robinson, cc	3	0	1	0	0
King, 3b	3	0	0	1	0
Steyenson, r	2	0	1	4	0
McNicholas, cg	3	0	1	1	0
Fine, l	2	0	0	1	0

Total 26 1 5 21 7

### TROIS-RIVIERES

AB	P	CS	R	A	
Lapointe, 3b	3	0	0	1	2
Quirk, cg	1	0	0	0	0
Blasatti, 1b	3	0	1	9	0
Martin, cc	3	0	2	2	0
Debs, 2b	3	0	1	0	5
Sancomb, cc	3	0	0	2	1
Morrison, r	3	0	1	5	1
Tétrault, cd	3	0	1	2	0
Tennyson, l	2	0	0	1	0
z Bernardi	1	0	0	0	0

Total 26 0 6 21 10

zFrappe pour Tennyson à la 7e.  
Oneonta cinq 000000-1  
Trois-Rivières 0000000-0

Sommaire: Erreur: Blasatti. Points produits par McNicholas. But volé: Quirk. Double-jeu: Hemingson à Chapman. Laissez sur les buts: par Oneonta 6, par Trois-Rivières 6. Buts sur balles de Fine 2, de Tennyson 2. Retirés au bâton par Fine 8, par Tennyson 5. Coups sûrs: de Fine, 6 en 7 manches. Tennyson, 5 en 7 manches. Mauvais lanceur: Fine. Erreur: Blasatti. Arbitres: Hyland et Heller. Temps 1.55.

### L'Association Américaine

Columbus	000000100-1 4 0
St-Paul	0000002 4 0
Brechen et Blaemire, Herring et Andrews	110000-2 7 1
Indianapolis	0001002-3 8 3
Milwaukee	0001002-3 8 3
Logan, Rich et Schlueter; Page et George	0112001-5 7 0
Louisville	00100101-3 5 2
Kansas City	0010012-4 7 0
Sayles, Lucier et Lacy; Volpi, Shes, Frankhouse et Sears	00100101-3 5 2
Indianapolis	00100101-3 5 2
Milwaukee	00100101-3 5 2
Hogsett, Reid et Schlueter; Kuch et Griewold	00100101-3 5 2
Toledo	00100101-3 5 2
Minneapolis	00100101-3 5 2
Marcum et Spindel; Lefebvre et Linton	00100101-3 5 2

## Jack Hallett a eu raison du Jersey City

Toronto, 17 — Jack Hallett a limité les Giants de Jersey City à 3 coups réussis seulement et les Leafs ont pu vaincre leurs rivaux par 7 à 2 dans une joute régulière de la Ligue Internationale, hier soir.

Les trois erreurs commises au cours de cette joute ont largement contribué au pointage car elles permirent aux Giants de compter leurs deux points et elles valurent trois points aux Leafs.

Résultat détaillé de la joute:

JERSEY-CITY	AB	P	CS	R	A
Rucker, cc	3	0	0	4	0
Bongiovanni, cc	1	0	0	0	0
Orengo, 3b	3	0	0	0	0
Heyes, 1b	4	0	0	9	1
Gordon, cg	1	0	1	1	0
Ryan, 2b	4	1	1	6	1
Ryan, cd	2	1	0	0	0
Westfall, ac	4	0	0	4	4
Poland, r	3	0	0	0	1
Sandel, l	3	0	0	0	1
xJaeger	1	0	0	0	0

Total 20 2 3 24 8

### TORONTO

AB	P	CS	R	A	
Yount, cd	4	1	1	1	0
Whitehead, 2b	2	1	1	3	1
Wyrostek, cc	4	0	0	2	0
Nagel, cg	5	0	1	2	0
Fernandes, r	2	1	0	8	1
Rubaling, 3b	3	2	2	9	2
Mack, 1b	3	2	2	9	0
Leipp, ac	1	1	1	5	1
Hallett, l	4	1	1	0	1

Total 32 7 7 27 10

x-Frappe pour Sandel à la 9e.  
Jersey-City 020000000-2  
Toronto 10031011x-7

Sommaire: Erreurs: Westfall, Poland, Mack. Points produits par Nagel, eWStfall, Poland, Hallett 2, Leipp, Mack, Wyrostek. Deux-buts: Mack. Trois-buts: Leipp, Yount. Circuit: Hallett. Buts volés: Ryan, Leipp, Yount. Double-jeu: Leipp à Whitehead à Mack. Laissez sur les buts: par Jersey-City 7, Toronto 9. Buts sur balles de Sandel 6; Hallett 7. Retirés au bâton par Sandel 3, Hallett 8. Mauvais lanceur: Sandel, Hallett. Arbitres: Tobin et Swanson. Temps 2 h. 14.

### AUTRES JOUTES

Newark 00000300-3 4 0  
Rochester 00001111-4 9 3  
Queen, Gerheuser 7 et Padde; Wissman et Hayworth.

Deuxième partie:—  
Newark 000000000-0 4 1  
Rochester 02010010x-4 3 0  
Washburn et A. Robinson; Hutchinson et O. Robinson.

Baltimore 0020023-7 8 0  
Buffalo 0000010-1 7 0  
Trinkle et Kracher; Geibel et Redmond.

La seconde partie a été remise.

### Le Pittsfield est vaincu par Selway

Québec, 17 — Les Athlétiques de Québec et le Pittsfield ont donné une intéressante exhibition de sport national américain hier alors que les joueurs du club québécois ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 3 à 0 à la suite d'un duel de lanceurs entre Defelice et Selway. La joute était limitée à 7 manches et le lanceur de la Vieille Capitale, Selway, n'accorda que deux coups réussis tandis que les Athlétiques ne pouvaient faire mieux que de frapper 4 fois en lieu sûr. Darowitz et Moore furent les seuls lanceurs du Pittsfield à pouvoir solliciter les courbes de Selway.

### Résultat détaillé:

PITTSFIELD	AB	P	CS	R	A
Cohen, cc	3	0	0	0	1
Moore, 2b	3	0	1	2	5
Forbes, cd	3	0	0	0	0
Navroski, 1b	2	0	0	13	0
O'Neill, ac	3	0	0	1	3
Borowitz, 3b	2	0	1	0	3
Defelice, l	2	0	0	1	1

Total 23 0 2 18 14

### QUEBEC

AB	P	CS	R	A	
Weslowski, ac	3	0	0	1	0
Trotta, 2b	3	1	0	3	3
Hearn, cc	3	0	1	1	0
Gidon, 3b	3	1	1	1	3
Simon, cg	3	0	1	1	0
Gorman, 1b	3	0	1	7	0
Small, cd	2	0	0	4	0
Serol, r	0	0	0	3	0
Selway, l	1	0	0	0	1
xShedis	0	1	0	0	0

Total 21 3 4 21 7

x-Couru pour Simons à la 4e.  
Pittsfield 00000000-0  
Québec 00000000-3  
Sommaire: Erreurs: O'Neill. Points produits par Gladu 2, Gorman. Deux-buts: Simons. Trois-buts: Gladu. Sacrifice: Selway. Laissez sur les buts: Pittsfield 2; Québec 3. Buts sur balles: Defelice 2, Selway. Retirés au bâton: Selway 3. Arbitres: Broter, Metro et Bohan. Temps: 1 h. 05.

### Ligue Canaméricaine

Pittsfield 00000000-0 2 1  
Québec 100101x-3 4 0  
De Felice et Winker; Selway et Serot.

Oneonta 0100000-1 5 0  
T-Rivières 0000000-0 6 1  
Fine et Stevenson; Tennyson et Morrison.

Utica 000100000-1 9 0  
Amsterdam 10001000x-2 8 0  
Marion et Stevenson; Rossi et Praks.

Oneonta 00000032000-5 10 5  
T-Rivières 40000001000-5 6 4  
(Arrêtée après 11 manches).  
Porgengennif, Bailey et Stevenson; Paulin et Morrison.

## La rencontre sera à finir demain soir

Le travail d'élimination des prétendants au titre de champion mondial à la lutte se continuera lorsque Yvon Robert, champion reconnu ici, et Maurice Tillet, l'Anglo, se rencontreront dans un combat de 2 de 3 à finir, ce soir, au Forum. Robert a laissé entendre que cela lui est égal que le combat soit de 2 chutes de 3 ou d'une chute seulement. Tillet n'a pas fait grand bruit à ce sujet. Le colosse français espère bien que sa prise favorite lui donnera la victoire dans un cas comme dans l'autre.

On apprend en même temps que Wild Bill Longson, champion de la National Wrestling Association, viendra défendre son titre ici contre le gagnant de ce combat en juillet. On avait craint pendant quelque temps que Longson se ferait tirer l'oreille ou s'arrangerait pour se mettre à l'abri de la menace que met dans son chemin la commission athlétique de Montréal. Mais il semble que rien de tel ne se produira. Les pourparlers engagés par Eddie Quinn paraissent avoir donné d'heureux résultats. En fin de semaine Ray Steele, ancien champion de la Côte du Pacifique, et maintenant gérant de Longson, laissait savoir que son protégé acceptait de venir lutter contre le vainqueur du combat entre Robert et Tillet.

C'est à croire que la N.W.A. est intervenue pour forcer Longson à se rendre à son désir et à celui de la Commission athlétique de Montréal. Il semble maintenant que c'est le désir de la plupart des organismes qui contrôlent le sport, qu'il n'y ait qu'un seul champion reconnu officiellement et tous semblent travailler à la réalisation de ce projet.

On a appris hier que Eddie Quinn a opposé le gros Jerry Monaghan à Gus Sonnenberg et le brillant athlète de Fordham, Les Ryan, à Sliding Billy Hanson. Monaghan est un lutteur d'expérience très fort et possède plus d'un tour dans son sac. Ryan est ce lutteur qui battit ici Johnny Murphy avec la tactique favorite de Murphy, le drop-kick. C'est un dur-à-cuire qu'il devrait être fort intéressant de voir à l'œuvre contre le fameux Hanson.

Gus Sonnenberg est au beau milieu d'une campagne de retour qui doit, selon lui, le mener à un combat de championnat. Il espère reprendre son titre et il n'a jamais été plus impatient de se mesurer encore une fois contre le champion du monde, quel qu'il soit. Monaghan est maintenant plus lourd que jamais mais ce poids de 260 livres ne lui a rien enlevé de son agilité.

Il est aussi très endurant et le coup de bélier n'a que peu d'effet sur lui. Yvon Robert et Maurice Tillet sont, nous apprend-on, à leur

### meilleur, et très impatients de vider leur querelle.

L'un est champion mondial reconnu à Montréal; l'autre est champion dans la Nouvelle-Angleterre. Tous les titres de l'un et de l'autre seront en jeu dans ce combat de ce soir.

Une autre bonne préliminaire complètera le programme d'Eddie Quinn.

### meilleur, et très impatients de vider leur querelle.

L'un est champion mondial reconnu à Montréal; l'autre est champion dans la Nouvelle-Angleterre. Tous les titres de l'un et de l'autre seront en jeu dans ce combat de ce soir.

Une autre bonne préliminaire complètera le programme d'Eddie Quinn.

### meilleur, et très impatients de vider leur querelle.

L'un est champion mondial reconnu à Montréal; l'autre est champion dans la Nouvelle-Angleterre. Tous les titres de l'un et de l'autre seront en jeu dans ce combat de ce soir.

Une autre bonne préliminaire complètera le programme d'Eddie Quinn.

### meilleur, et très impatients de vider leur querelle.

L'un est champion mondial reconnu à Montréal; l'autre est champion dans la Nouvelle-Angleterre. Tous les titres de l'un et de



# La conscription

(suite de la première page)

ment de la Chambre allait rendre sa décision sur l'amendement de M. Angus MacInnis, membre de la C. C. F. et député de Vancouver-Est, amendement demandant le renvoi de la mesure, le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, lui a demandé d'ajourner son jugement jusqu'à cet après-midi. M. Hanson voulait avoir le temps d'étudier l'amendement avec soin; il n'était pas à la Chambre lorsque M. MacInnis avait fait son discours. Cet amendement, s'il n'est pas déclaré hors d'ordre par le président, peut placer le gouvernement en mauvaise position, parce qu'il est rédigé de façon à rallier les votes de tous ceux qui s'opposent au bill du gouvernement. Et si l'amendement est déclaré hors d'ordre, il se peut que l'on prenne le vote sur la décision du président. C'est du moins ce que l'on disait hier dans la coulisse.

M. HOWE

Le ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, M. C.-D. Howe, en représentant le débat sur le bill de conscription hier après-midi, a envisagé le problème de l'utilisation de nos ressources humaines du point de vue d'un homme auquel on a confié la tâche de placer l'industrie canadienne sur un pied de guerre. Cela ne l'a pas empêché toutefois d'appuyer le bill et de demander à la Chambre d'accorder au gouvernement les pouvoirs illimités qu'il demande, même en vue du service outre-mer. En résumé, M. Howe a dit que pour le moment on ne devrait pas mettre l'accent sur le service obligatoire pour outre-mer, qu'il y a autre chose à faire. Plus tard, il se peut que les conditions exigent le recours à la conscription. Le discours du ministre semblait destiné à apaiser les craintes d'une partie de la députation, en lui laissant croire qu'il n'y a pas de danger immédiat quant à la conscription pour outre-mer. Le ministre a prononcé malgré tout, sans le vouloir peut-être aussi nettement qu'il l'a fait, un plaidoyer anticonscriptionniste.

### Plaidoyer anticonscriptionniste involontaire

Le ministre a posé trois questions: 1.—Vu notre programme industriel de guerre, serait-il sage de réduire notre capacité de production afin de libérer le plus grand nombre d'hommes possible pour le service obligatoire pour outre-mer? 2.—L'armée que nous leverions par ce moyen ne resterait-elle pas petite comparativement aux masses d'hommes qui s'affrontent à l'heure actuelle sur le champ de bataille? 3.—Cette petite armée ne représenterait-elle pas une contribution moindre que notre capacité de production maximum? — Sans doute, s'est-il empressé d'ajouter, les besoins militaires et stratégiques changeront. C'est pourquoi le gouvernement demande que ses pouvoirs ne soient plus limités en aucune façon. Le ministre ne s'est pas dit en faveur de suspendre le recrutement. Il est d'avis, au contraire, que tout homme physiquement apte doit s'enrôler, en tenant compte du programme de guerre. Le Canada doit, par conséquent, continuer de suivre un programme bien équilibré, en ce qui concerne l'emploi de ressources humaines, à moins que les conditions de guerre ne contraignent les autorités à modifier ce programme...

### La situation telle que la voit M. Howe

Quelle est la situation à l'heure actuelle? La voici. Environ 800,000

personnes, dont 120,000 femmes, sont employées dans l'industrie de guerre. D'après le programme établi, il en faudra 110,000 autres, ce qui fera 910,000 personnes employées dans l'industrie de guerre, environ 500,000 hommes dans les trois services armés. D'ici la fin de l'exercice en cours, on en enrôlera 100,000 autres, de sorte qu'il y aura 600,000 hommes sous les armes. A l'heure actuelle on compte donc 1,300,000 personnes engagées soit dans les forces armées, soit dans l'industrie de guerre. On aura besoin de 200,000 personnes pour mener à bien le programme établi, de sorte qu'à la fin de l'année 1,500,000 personnes seront engagées dans l'armée et dans l'industrie de guerre. De plus, 300,000 personnes occupent des emplois essentiels dans les industries connexes à l'industrie de guerre: utilités publiques, transport, houilles, mines, etc. N'oublions pas, non plus, que le gouvernement a immobilisé la main-d'œuvre agricole, soit environ 1,350,000 personnes, à l'exclusion des femmes.

Si l'on tient compte du fait qu'il y a environ 3,100,000 personnes employées dans les industries non agricoles et que l'on déduit de ce chiffre les quelque 1,100,000 personnes déjà employées dans l'industrie de guerre et les services ou industries essentielles, il reste 2,000,000 de personnes disponibles. Celles-ci sont employées dans l'industrie dite civile. On devra puiser dans cette réserve les quelque 200,000 personnes (100,000 pour les services armés et 100,000 pour l'industrie de guerre) dont on aura besoin d'ici la fin de l'année. On compte aussi sur l'augmentation annuelle de la population en état de travailler ou de servir dans les forces armées, pour satisfaire ce besoin. A tout prendre, cette réserve ne pourra guère fournir plus de 500,000 personnes pour les services armés ou encore pour l'industrie de guerre. On emploiera davantage la main-d'œuvre féminine et on prendra le moyen d'utiliser les services de toutes les personnes disponibles, d'une façon ou d'une autre.

### "Fer de lance de la défense de la Grande-Bretagne"

Telle est la situation. Le problème n'est pas de solution facile. D'une façon générale, il faut consacrer à notre programme de guerre un caractère bien équilibré. Toutefois il est impossible d'établir d'avance et d'une façon immuable une politique de ce genre. Les circonstances peuvent nous obliger à modifier les plans. C'est pourquoi il est nécessaire que le gouvernement soit libéré de toute limitation légale. A l'heure actuelle rien n'indique que nous ayons besoin de plus d'hommes outre-mer, en plus de ceux qui se sont enrôlés volontairement. Mais les électeurs ont décidé que la loi de mobilisation devait être amendée en vue d'en étendre les provisions pour service outre-mer. Notre armée est le fer de lance de la défense de la Grande-Bretagne. Lorsque la Grande-Bretagne sera hors de danger, notre armée outre-mer sera disponible pour n'importe quel autre théâtre de guerre. Lorsque ce moment viendra, nous devons fournir et nous fournirons les renforts nécessaires. D'ici là n'embrouillons pas la question en mettant l'accent sur le service pour outre-mer. Unissons nos efforts afin que le Canada accomplisse sa grande tâche dans la bataille pour la liberté.

### M. Cardin n'est pas logique

M. Howe a terminé son discours en parlant de M. Cardin. Mais il lui a été arrivé la même mésaventure qu'à M. Gardiner. Il n'a pu terminer ses remarques sur cet aspect particulier de la situation politique. "J'ai écouté, a dit M. Howe, l'éloquent discours de mon vieil ami et ancien collègue, l'honorable député de Richelieu-Verchères (M. Cardin). Bien que j'aie été ému par son éloquence, je n'ai pas trouvé que sa position était logique. L'honorable député a pris part à la campagne, malgré les conseils de son médecin, et il a demandé à la population de répondre affirmativement à la question du plébiscite. Assurément, en agissant ainsi, il croyait que le gouvernement devait avoir la liberté de décider la question (de la conscription). Ayant lancé ces appels au peuple, il me semble que, comme d'autres membres de la Chambre, il devait se considérer lié par le verdict général de la population. L'honorable député s'est opposé à la mesure parce que la conscription pourrait être décrétée secrètement par arrêté ministériel, sans qu'il y ait débat sur les règlements. Je rappellerai à la Chambre que la loi de mobilisation est déjà en vigueur, que les recrues sont appelées sous les drapeaux en vertu de règlements que les députés députés connaissent bien". A ce moment le président de la Chambre a averti M. Howe que ses quarante minutes étaient terminées. C'était la première fois qu'un ministre répond au discours de M. Cardin. Il faut admettre que les coups de M. Howe portent juste, car sur plusieurs points la position de M. Cardin est vulnérable.

### M. L.-P. Lizotte parle au point

Dans un discours bien fait, solide et bref, M. Louis-Philippe Lizotte, député de Kamouraska, a révisé pour le groupe des onze dissidents dont il fait partie depuis son élection en la Chambre des communes en 1940, le mérite d'avoir prévu, longtemps d'avance, ce qui arrive aujourd'hui, et d'avoir mis la population en garde contre la manœuvre des conscriptionnistes: "Le projet que nous étudions aujourd'hui, a déclaré M. Lizotte, projet présenté quinze jours seulement après le vote plébiscitaire, ne fait que justifier davantage l'attitude d'une poignée de francs-tireurs libéraux ont décidé de prendre, dès le début. Sincèrement, cette fois, j'aurais préféré être plus mauvais prophète. Je suis heureux aujourd'hui qu'un nombre considérable de mes collègues de la province de Québec, qui croyaient

alors que nous étions engagés sur une fausse route, aient la loyauté de nous donner raison. Les autres députés libéraux donnent en effet raison aux dissidents, en suivant leur exemple et en votant contre le bill de conscription).

M. Lizotte a continué: "Nous avions trop bien deviné quel chat se cachait sous le bloc enfainé qu'on présentait à l'électeur en lui posant la question du plébiscite. Nous avions mille fois raison de mettre en garde les électeurs de la province de Québec et spécialement les électeurs de nos comtés; nous avions le droit de leur dire que le plébiscite était le chemin droit vers la conscription pour l'étranger et que c'était la dernière occasion que l'électeur avait de se prononcer contre la conscription, lors du scrutin du 27 avril dernier. Et je me rappelle bien à propos cette pensée d'un orateur célèbre: "On a quelquefois raison d'avoir tort, mais on n'a jamais tort d'avoir raison". Cette parole de M. Lizotte tombe bien. Plus d'un député libéral voudrait bien maintenant avoir pris une attitude différente de celle qu'ils ont adoptée avant le plébiscite et surtout lors de cette consultation populaire. Dans le temps, pour toutes sortes de raisons, ils n'ont pas voulu suivre l'exemple des "onze". Quelques-uns allaient jusqu'à faire grief aux dissidents de leur franchise et de leur sincérité. Maintenant que le Canada français s'est prononcé et que le gouvernement présente son bill de conscription, ils tentent de se réhabiliter devant un public qui n'a voulu ni les écouter ni les suivre.

### M. Wilfrid Lacroix est cruel

Un autre député de langue française, M. Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) — l'un des onze fidèles, lui aussi, — a prononcé un discours, en français, pour exprimer son opposition au bill de conscription. M. Lacroix a été cruel et pour le premier ministre et pour le parti libéral. "Durant 25 ans, a-t-il dit, le parti libéral, dirigé par M. Mackenzie King, a fait ses luttes politiques dans la province de Québec en prêchant contre la conscription pour service outre-mer. A chaque élection, il déclarait que s'il était porté au pouvoir, il tiendrait ses promesses. Le parti libéral, par la bouche de son chef, affirmait alors que la conscription logique était la conscription à la guerre et que le pays ne possédait pas les ressources humaines ou financières suffisantes pour participer à une nouvelle guerre. "Comme bien d'autres, j'ai cru à ces promesses et j'ai même un jour délégué, à la convention libérale de 1917, contribuant au choix de M. Mackenzie King comme chef de notre parti. Malgré tout le respect que j'ai envers le premier ministre et ses opinions, permettez-moi de vous dire que depuis septembre 1939 j'ai constaté avec regret que l'on a remis aux oubliettes le programme que l'on avait adopté à la convention et qui avait décidé du choix, comme chef du parti, de celui qui préside aujourd'hui aux destinées de notre pays. J'assistais avec effroi et tristesse à la mise au rancart de ce magnifique programme pour lequel je me suis battu pendant vingt-cinq ans et que nous ne cessons d'opposer, dans chaque lutte électorale, à l'impérialisme outrancier et anticannadien du parti tricolore et conservateur, dont je déteste souverainement les principes politiques". A l'appui de sa thèse, M. Wilfrid Lacroix a énuméré, en les commentant, les promesses faites depuis septembre 1939. Il y a là un dossier qui pèsera lourdement sur l'avenir du parti libéral.

### M. Leclerc et le discours de M. Howe

M. J.-H. Leclerc, député libéral de Shefford, a été le dernier orateur de la journée, mais il convient de rapporter tout de suite ses paroles. Il a parlé en français. Il s'est déclaré contre l'amendement projeté à la loi de mobilisation. S'il a félicité M. Saint-Laurent de son discours, il a dit, d'autre part, que le plus fort plaidoyer contre la conscription que l'on ait entendu durant le débat". Le député de Shefford a rappelé qu'il s'était déjà prononcé contre la conscription. M. Leclerc croit encore en celui qui sait tenir parole. Le premier ministre et les membres du cabinet se sont engagés auprès des électeurs de la province de Québec à ne pas présenter de mesure en faveur du service militaire obligatoire pour outre-mer: ils n'ont pas tenu parole.

"Moi aussi j'ai pris des engagements, a dit le député. L'un de ces engagements c'était que je m'opposerais toujours à la conscription. Cette promesse, je la respectai, tout comme les autres que j'ai pu faire dans ma vie. Depuis un quart de siècle la population de la province de Québec a été dans les principes exposés par M. King, Lapointe et Cardin. Ces principes ne sont plus respectés". M. Leclerc a ajouté qu'il ne s'oppose pas à la conscription pour quelque avantage politique. "Je ne suis pas un opportuniste, a-t-il déclaré. Je n'ai aucune ambition politique. Lorsqu'on a atteint mon âge, on voit qu'il existe des endroits beaucoup plus agréables à fréquenter que cette Chambre durant la belle saison". D'après M. Leclerc, les députés de la province de Québec n'ont rien autre chose à faire que voter contre l'amendement proposé.

### Le couplet de M. M. Lalonde

Enfin, M. Maurice Lalonde, député libéral de Labelle, y est allé de son discours anticonscriptionniste. Il s'est prononcé contre le bill en ces termes: "On nous affirme que la conscription n'est pas nécessaire. Nous avons entendu, de la part d'autorités compétentes, des discours nous assurant qu'elle ne sera peut-être jamais nécessaire. Nous avons entendu, encore cet après-midi, l'un des ministres les plus autorisés, nous dire que la conscription n'est pas nécessaire. Seulement, on la réclame quand même. L'enrôlement volontaire est plus que suffisant. Le danger s'approche de nos côtes. L'atmosphère de paix collective qui régnait au

pays depuis quelques années est disparu et nous sentons autour de nous grandir le danger. Je n'ai pas d'hésitation à déclarer que j'accepterais volontiers un bill qui obligerait les Canadiens à défendre le sol de l'Amérique, le sol que nous habitons et celui qui est contigu au nôtre, car ce bill serait fondé sur les mêmes principes que la loi de mobilisation en 1940; mais le bill qui nous demande d'adopter aujourd'hui n'est ni plus ni moins qu'une conscription déguisée. Les engagements solennels que j'ai pris et qui ont été confirmés par mes électeurs me défendent d'adopter une autre attitude que celle que je prends aujourd'hui.

... Ce n'est pas de gaieté de coeur que je refuserai mon appui au groupe politique auquel j'ai consacré mes plus chères ambitions. Je le fais sans haine. Je comprends très bien la situation tout à fait délicate dans laquelle se trouve le premier ministre. Je suis convaincu toutefois que j'obéis au sentiment du devoir envers mes électeurs, envers tous ceux qui m'ont honoré de leur confiance. Monsieur le président, lorsque le rideau tombera sur le dernier acte de cette sanglante tragédie qui endeuille le monde, lorsqu'au heffroi du temps sonnera le dernier coup de cette fusille étendue ses ombres sur ce jour de douleur, lorsque, enfin, dans la paix du matin de la victoire les peuples chanteront l'hosanna de leur délivrance et que monteront de la glèbe ensanglantée ou dormiront nos fils les prometteuses moissons d'un ordre nouveau inspiré par la justice et la charité, nous reprendrons tous ensemble la main dans la main, sur le chemin de la destinée, notre marche conquérante vers le progrès et la paix".

Qu'il était temps que M. Lalonde finit et reprit son siège! A cette allure il ne pouvait pas d'ailleurs se rendre bien loin. Les métaphores se bousculaient à une telle rapidité que les auditeurs étaient incapables d'en suivre la filiation: rideau qui tombe, sanglante tragédie, heffroi du temps, crépuscule versant, lorsque le crépuscule étendra ses ombres sur ce jour de douleur, lorsque, enfin, dans la paix du matin de la victoire, les peuples chanteront l'hosanna de leur délivrance et que monteront de la glèbe ensanglantée ou dormiront nos fils les prometteuses moissons d'un ordre nouveau inspiré par la justice et la charité, nous reprendrons tous ensemble la main dans la main, sur le chemin de la destinée, notre marche conquérante vers le progrès et la paix".

M. Lalonde fut plus sobre, Prototypé des siveux, le député de Labelle a mis autant de violence dans sa dénonciation du bill, — bien qu'annonçant qu'il voterait contre son chef en plaignant — qu'il avait mis d'empressement à tout accepter du gouvernement dans le passé et à approuver toutes les mesures ministérielles depuis quelques années. Le vote du Québec sur le plébiscite aura rendu la vue à de nombreux aveugles. A la suite de l'ancien ministre des Travaux publics ils commencent leur lutte contre la conscription. Vaut mieux tard que jamais. S'ils s'y étaient pris un peu plus tôt, cependant, il serait moins difficile de croire en leur sincérité. Opportuniste, que de volte-face dans ce mot!

Léopold RICHER

## Bloc-notes

(Suite de la première page)

pour satisfaire à l'effort de guerre et qui ne désirent pas retourner sentimentalement à leur maison et à leur devoir de ménage; il y aura quantité d'employeurs qui préféreraient les remplacer par des hommes et selon toute éventualité les emplois ne pourront suffire et aux hommes et aux femmes.

Et voilà l'un des problèmes auxquels feraient bien de songer ceux qui ne paraissent pas se préoccuper de la plus grande nombre de femmes possible.

### Le Troisième Centenaire

L'Enseignement Primaire, la vieille revue pédagogique de M. Magnan, cédée par lui au département de l'Instruction publique, consacre toute sa dernière livraison, cent vingt-quatre pages, grand format, au Troisième Centenaire de Montréal.

### "Journée médicale" à Saint-Luc

Le programme a débuté à 8 h. 30

## L'actualité

### Un saint noir

On trouve de tout dans la presse américaine. On y trouve jusqu'à des contes de fée transcrits de la vie réelle. Je confesse n'avoir pas lu grand-chose jusqu'à ce matin au sujet de la vie merveilleuse de Dr George Washington Carver.

Le Dr Carver a 78 ans et passe encore le plus clair de ses journées dans son laboratoire. Sa renommée était connue quand Thomas Alva Edison entreprit ses études sur le caoutchouc. C'est pourquoi il offrit un traitement de 100,000 par année au docteur qui refusa parce qu'il était, disait-il, trop pris par ses recherches sur les arachides. Il ajoutait: "Dieu ne s'est pas fait payer son travail pour faire pousser l'arachide; je ne me ferai donc pas payer le mien."

On n'entend point tous les jours des paroles de ce genre. Carver est un ami de Henry Ford qui l'alla voir en 1938 à l'Institut de Tuskegee. Ford s'intéressait au caoutchouc synthétique dès cette époque. Il s'y intéresse davantage. Rien d'étonnant qu'il ait tenté et réussi à s'attacher "l'une des plus grandes autorités vivantes et un habile faiseur de miracles dans les plastiques et les synthétiques".

On soupçonne que cette acquisition ne s'est pas faite à la suite d'une transaction d'affaires. On a vu comment Carver parlait à Edison, autre ami de Ford. Carver n'a jamais fait breveter aucun de ses "innombrables" procédés et n'en a jamais retiré un sou.

Noir, le Dr Carver naquit dans l'esclavage à Diamond Grove, Mo., il y a 78 ans. En 1863 des raiders nocturnes emportèrent dans l'Arkansas un négroillon qui n'avait pas encore de nom et sa mère. Moses Carver, propriétaire de la mère et de son fils, donna la chasse aux maraudeurs, les rejoignit. Au lieu de tirer dessus, il échangea avec eux l'enfant pour un cheval de course de \$300; et la mère suivit les ravisseurs.

On trouva le négroillon si intelligent et si industrieux dès qu'il commença à grandir qu'on lui donna le nom de George Washington.

Mûr à vingt ans, il trouva moyen d'apprendre à lire et à écrire. Ainsi équipé, en travaillant ici et là pour sa subsistance, il franchit l'étape de la High School et de l'Iowa State College of Agriculture and Mechanic Arts. Après avoir pris ses degrés universitaires, il fut incorporé dans le personnel enseignant de cette université. En 1896, il se rendait à Tuskegee, où il est maintenant directeur du Service des recherches agricoles.

Pour donner une démonstration dans un laboratoire de plein air, il transforma à Tuskegee une ferme épuisée en une ferme très payante. Pionnier de la rotation qu'il inventa pour remédier au système rutineux de la récolte unique du sud, il créa de nouveaux procédés dans la culture du coton, des cacahuettes, des pommes de terre sucrées et de nombre d'autres produits de la ferme susceptibles de diverses utilisations industrielles. Avec le coton il fabriqua des blocs de parage, du papier, des tapisseries et des planches isolantes. L'équipa son premier laboratoire avec des objets de rebut, bouteilles usagées, caoutchouc et fil de fer. Ses inventions ont révolutionné l'agriculture dans le sud et, dit son biographe, il est presque impossible d'évaluer les dérivations industrielles qu'il a tirées de celle-ci.

C'est un aimable vieillard au dos rond, vêtu d'habits râpés et portant des lunettes cerclées de fer. Il est resté célibataire et passe presque toutes ses heures de veille dans son laboratoire. Il est profondément religieux et si on l'interroge sur son travail, il lui arrive souvent de répondre par des citations bibliques. Si son biographe, L. F. Parton, du N. Y. Sun, à qui j'emprunte ces renseignements, n'exagère pas, on concèdera que j'ai le droit d'attribuer ma chronique comme je l'ai fait. Par ailleurs, l'univers entier a le droit de s'étonner que de si forts préjugés sur la prétendue infériorité de la race noire subsistent chez tant de gens du sud et même du nord des Etats-Unis. On compte, en effet, beaucoup sur ce frère vieillard de 78 ans, dont le désintéressement est tout simplement monastique, pour résoudre le problème du caoutchouc synthétique. Sa valeur, son désintéressement, sa modestie, ses débuts modestes et besogneux évoquent le caractère d'un autre grand croyant qui, lui aussi, a révolutionné le monde de la science, qui, lui aussi, a travaillé et inventé jusque dans l'extrême vieillesse: Edouard Branly.

P. A.

### "Journée médicale" à Saint-Luc

Exposition clinique — Communications et conférences

Le programme a débuté à 8 h. 30



## DUPUIS FRÈRES PENSEZ A "LUI"

... peu importe l'âge de "papa", nous avons de multiples suggestions en fait de cadeaux...

- pour le professionnel
• pour l'homme d'affaires
• pour le militaire
• pour le sportsman

DIMANCHE 21 JUIN est le jour consacré aux PERES. Ne l'oubliez pas.

DUPUIS FRÈRES advertisement with contact information for Albert Dupuis, president.

JASPER advertisement for Park Lodge in the Adirondacks, featuring a scenic image.

Fanfare du Vermont en visite à Montréal. Une fanfare militaire réputée des Etats-Unis, la Vermont's Band, de Burlington, Vermont, est en visite dans notre ville aujourd'hui, pour participer gracieusement à la campagne de recrutement de la réserve.

Condanné à six mois de prison. Roland Demers, qui s'est avoué coupable, ce matin, devant M. le juge Langlois, de port illégal d'uni-forme et de recel de bicyclette, a été condamné à six mois d'emprisonnement.

LE CONTINENTAL LIMITE advertisement for a modern climate-controlled train to the West.

GEORGES PRINCE advertisement for an optometrist-optician with contact information.

J. A. DÉSAY advertisement for CAFÉS, THÉS, and CONFITURES.

LE DEVOIR advertisement for Canada and Etats-Unis subscriptions with a price table.